

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centims par an.

CADIEUX & DEROME, EDITEURS-PROPRIETAIRES. 1603 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

VIE DE MME D'YOUVILLE

FONDATRICE DES

SEURS DE LA CHARITE (SEURS GRISES)

DE VILLE-MARIE, DANS L'ILE DE MONTRÉAL, EN CANADA.

1 vol. in-8 de XXIX-491 pages. Prix franco \$1.00

Cette vie est écrite par M. l'abbé Faillon, de la Compagnie de Saint-Sulpice, auteur universellement et avantagusement connu de tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada, sur laquelle il a tant écrit. L'ouvrage est illustré de cinq belles gravures en acier, outre le portrait de Mme d'Youville et un fac-similé d'une de ses lettres.

PRÉFACE.

Les œuvres de Mme d'Youville en faveur des malheureux, sa charité inépuisable, son zèle courageux et magnanime, et toutes ses autres rares qualités, pourraient nous autoriser à intituler sa Vie : La femme forte du Canada dans la personne de Mme d'Youville. On voit en effet réunis en elle, ainsi que toute la suite de cet ouvrage le montrera, les traits divers sous lesquels l'Esprit saint s'est plu à nous peindre le caractère de la femme forte. Mais si d'autres femmes célèbres pouvaient partager ce titre avec Mme d'Youville, elle a par-dessus toutes ces héroïnes de la charité une prérogative singulière, qui la met comme dans un rang à part. C'est qu'elle a été particulièrement suscitée pour faire honorer, par l'institut qu'elle a établi, le Père éternel, comme source de toute charité et de toute compassion sur les misères des hommes. On verra dans cette Vie, que, conséquemment à cette vocation, elle fit ériger dans l'hôpital général de Villemarie une chapelle sous le titre du Père éternel, et voulut que chaque jour ses filles lui rendissent des devoirs particuliers, et allassent puiser dans sa charité immense les sentiments de commisération dont elles doivent être animées dans l'exercice de leurs fonctions à l'égard des pauvres.

Vocation bien singulière sans doute, et peut-être sans exemple. Car il est manifeste que le Père éternel a eu dessein de se mettre lui-même comme en oubli et de donner Jésus-Christ, son Fils, comme l'objet de la première religion de l'Eglise. En reconnaissance de l'amour que ce cher Fils lui a témoigné, et de la gloire qu'il lui a procurée par sa mort, le Père éternel le rend participant de tous ses honneurs : ou plutôt se cachant sous lui, il se contente de recevoir nos hommages dans la personne de son Fils, qui les lui rend ensuite pour nous, ce qui est la dernière religion, la religion consommée. C'est pourquoi l'Eglise, instruite de ces secrets divins, emploie l'année chrétienne tout entière à célébrer Jésus-Christ dans ses mystères ou dans ses saints : et durant tout ce temps vous ne voyez pour honorer le Père éternel que la seule fête de la Trinité, qui même n'est que la rit double, sans octave quoiqu'elle en méritât une plus solennelle que toutes les autres fêtes ensemble, et où l'on fait encore mémoire du dimanche, c'est-à-dire de Jésus-Christ. La vocation de Mme d'Youville et de son institut à honorer directement et à invoquer tous les jours la personne adorable du Père éternel, est donc une vocation comme exceptionnelle dans l'Eglise, et doit avoir un motif digne de la sagesse divine qui la lui avait inspirée.

Ce motif nous semble être tiré du dessein même de Dieu dans la fondation de la colonie de Montréal. Le dessein dont nous parlons, et que l'on voit exposé dans la nouvelle Vie de la sœur Bourgeois, fondatrice de la congrégation de Villemarie, était d'offrir dans cette colonie une image de l'Eglise primitive dans la sainteté des premiers colons, et pour cela d'y répandre l'esprit de la sainte famille de Jésus, Marie et Joseph, par trois communautés nouvelles, qui s'y établirent en effet : le séminaire de Saint-Sulpice, la congrégation de Notre-Dame, et les religieuses de Saint-Joseph. La dévotion singulière de Mme d'Youville pour le Père éternel, qui doit persévérer dans son institut, ne nous permet pas de douter que cette société nouvelle n'ait été formée pour développer le plan de la sagesse divine sur la colonie de Villemarie, en faisant paraître dans le zèle de cet institut envers les malheureux, quel-

ques traits sensibles de la charité du Père éternel et de sa providence inépuisable sur les besoins des hommes. Nous verrons en effet que Mme d'Youville a légué pour héritage à son institut son immense confiance au Père éternel ; que c'est dans cette source intarissable que ses filles, dignes héritières de son esprit, ont puisé jusqu'à ce jour les secours de tous genres qu'elles ont prodigués à tant de malheureux, et qu'enfin elles ont été à leur égard une expression sensible de la divine Providence.

Pour qu'on puisse mieux apprécier la conduite de Dieu sur Mme d'Youville, nous diviserons cette Vie en trois parties. La première exposera les motifs dont il se servit pour la préparer à être un digne instrument des deux grandes œuvres qu'il voulait exécuter par elle : le rétablissement ou plutôt la création de l'hôpital général de Villemarie, et la formation de l'institut des sœurs de la Charité. Dans la seconde, on verra Mme d'Youville opérant avec autant de courage que de succès la première de ces œuvres, et triomphant de tous les obstacles que son zèle rencontra dans les temps difficiles qu'elle eut à parcourir. Dans la troisième, nous la montrerons formant les sœurs de la Charité et leur communiquant l'esprit qu'elle avait reçu de Dieu pour perpétuer ses vertus, et surtout son dévouement sans bornes envers les pauvres. Enfin, nous joindrons à la Vie de Mme d'Youville des Notices sur les sœurs qu'elle forma elle-même, et sur celles qui furent formées par la mère Despins, qui lui succéda immédiatement dans la conduite de son institut. Ces notices montreront d'une manière sensible l'esprit de Mme d'Youville toujours vivant dans ses filles, et donneront une histoire abrégée de l'institut depuis la mort de la fondatrice jusqu'à ces derniers temps.

Les personnes qui liront cette Vie avec un esprit chrétien auront lieu d'admirer l'action de la divine Providence dans la formation des œuvres de Mme d'Youville, et reconnaîtront dans leur conservation jusqu'à ce jour une nouvelle marque de la divinité de la religion, aussi bien que de la vérité de l'Eglise catholique, seule en possession de la vraie charité. Nous prions Dieu de leur inspirer, à l'occasion de cette lecture, l'amour des vertus dont Mme d'Youville a laissé de si beaux exemples, surtout de cette parfaite confiance en Dieu et de cette charité sincère et généreuse qui ont été les caractères distinctifs de sa vie, et ont attiré tant de grâces sur elle-même et sur son institut.

Pour mieux faire apprécier cette intéressante biographie, nous donnons ci-dessous le récit émouvant de l'incendie de l'hôpital général en 1765. C'est là que l'on verra éclater la haute vertu de cette grande servante du Seigneur et sa parfaite soumission dans les plus rudes épreuves :

CHAPITRE VIII.

DIEU ÉPROUVE DE NOUVEAU LA CONFIANCE DE MME D'YOUVILLE EN PERMETTANT QU'UN AFFREUX INCENDIE RÉDUISSE EN CENDRES L'HÔPITAL GÉNÉRAL.

L'incendie dont Mme d'Youville fait mention dans le chapitre précédent, et qui coïncida avec la perte de ses fonds de France, fut un autre événement que Dieu sembla n'avoir permis que pour montrer d'une manière sensible et frappante les soins de sa providence sur elle et sur les œuvres dont il l'avait chargée. Le 18 mai 1765, à deux

heures et demie de l'après-midi, le feu occasionné par des cendres chaudes qu'on avait déposées dans le grenier d'une maison de la rue Saint-François-Xavier, faisant angle à celle du Saint-Sacrement, éclata tout à coup ; et comme ce jour-là il soufflait un grand vent, l'incendie gagna bientôt les maisons voisines avant qu'on pût se mettre en mesure d'essayer de l'éteindre. Au premier bruit de l'alarme, Mme d'Youville, toujours prête à porter secours aux malheureux, s'empressa d'envoyer ses sœurs et d'autres personnes sur le lieu de l'incendie, afin d'aider à l'éteindre, ou du moins à transporter les effets qu'on pourrait sauver, sans qu'elle se doutât alors qu'elle dut en être elle-même la principale victime. Le feu avait pris à près de dix arpents de chez nous, écrivait-elle en rendant compte de cet événement, et nous étions à plus de deux arpents hors de la ville. D'ailleurs, j'avais peine à me persuader que Dieu ne conservât pas notre maison, qui était, comme vous le savez, l'asile des misérables. Dans cette idée, je ne me pressai pas de rien sauver, et même j'envoyai en ville tous ceux et celles qui étaient en état d'aider. Pendant que les sœurs s'efforçaient de prêter leurs secours aux incendies, en transportant tous les effets qu'elles pouvaient enlever, la violence du vent, qui semblait s'être accrue avec l'incendie, eut bientôt porté les flammes sur les maisons voisines, en descendant vers la rue Saint-Paul. L'incendie se communiqua si rapidement des deux côtés de la basse ville, depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'à la partie de la rue Saint-Pierre qui fait face à l'hôpital général, que plus de cent maisons devinrent en très peu de temps la proie des flammes, et qu'enfin l'hôpital général lui-même, quoique assez éloigné des remparts, se trouva exposé au danger le plus imminent. Il serait difficile de se représenter le sentiment d'effroi qui glaça les filles de Mme d'Youville, lorsqu'elles entendirent répéter à leurs oreilles que le feu menaçait également l'hôpital général. Aussitôt, précipitant leurs pas de ce côté, elles se hâtèrent d'accourir, et virent bientôt des matières enflammées, emportées par la violence du vent, tomber en si grande quantité sur leur bâtiment et sur leur église, alors convertis de bardeaux de cèdre, qu'elles semblaient, malgré la diligence qu'elles mettaient à s'y rendre, arriver que pour être les tristes spectatrices d'un embrasement qui tous les efforts humains ne pourraient arrêter. En effet, elles arrivaient à peine que la flamme s'éleva, et bientôt toute la toiture fut en feu.

Il eût été inutile d'essayer de l'éteindre, tout ce que purent faire Mme d'Youville et ses filles, dans cette extrémité, ce fut de transporter hors de la maison ce qu'elles purent à en retirer de linges, d'effets et de meubles. Mais la grande activité du feu, qui du toit gagna rapidement tous les étages inférieurs, ne leur permit d'en sauver qu'une bien petite partie, et encore leur fut-elle presque entièrement enlevée. Pensées particulières, qu'elles ne connaissaient pas, se tint présentes avec des voitures, comme pour leur porter secours, elles s'empressèrent de leur confier tout ce qui leur tombait sous la main, croyant avoir mis en sûreté par ce moyen environ quarante charrettes de hardes. Elles ne savaient pas que ces prétendus amis, par une résolution aussi atroce qu'injuste, avaient bien osé se couvrir du masque hypocrite de la compassion et de la pitié pour les dévouer elles et leurs pauvres, et les réduire ainsi au plus extrême dénûment ; car ils ne reparurent plus après l'incendie, et tout ce qu'ils avaient emporté fut perdu pour elles sans retour.

Bien plus, par un effet de la précipitation avec laquelle elles transportaient et amassaient hors de la maison tous les effets qu'elles s'efforçaient de ravir aux flammes, elles ne s'aperçurent pas d'abord que l'endroit où elles les déposaient était exposé au vent et trop rapproché du feu, la plupart de ces effets seraient consumés à la fin de ce qui arriva en effet de la sorte. La plus grande partie de ce que nous avions sorti de la maison, écrivait Mme d'Youville, avait été mise sous le vent, et a été consumée là où elle était. Un ballot composé de beaucoup de bonnes hardes a été brûlé à la porte même, avec plus de vingt coffres. Enfin Mme d'Youville ayant recommandé à la sœur sacristine de transporter promptement le linge de l'église dans une certaine place qu'elle lui indiqua, et cette sœur s'imaginant qu'il serait en plus grande sûreté dans une autre où elle le mit, il arriva que tout ce linge fut

brûlé dans cette dernière place : accident qui rendit cette sœur incalculable. Elle attribuait cette perte au peu d'abstinence qu'elle avait tenu avec elle occasion, et s'accusait elle-même avec l'autant plus de raison que si ce linge eût été déposé à la place indiquée par Mme d'Youville, il eût été préservé du feu. Le vent étant si violent et si affreux, continue Mme d'Youville, qu'en moins de deux heures plus de cent maisons de la ville ont été consumées. Nous avons été en cendres en très peu de temps, ainsi que toutes les maisons situées sur la pointe à Cathières et que dans tout ce vaste terrain il ne reste plus que notre moulin et notre brasserie. Si j'osais me persuader que le feu fût venu chez nous, nous aurions sauvé beaucoup de nos effets. Mais l'éloignement nous faisait espérer que nous n'y serions pas compris. Nous avons perdu presque tous nos meubles, hardes, linges, lits ; et je ne crois pas qu'il nous reste la douzième partie de ce que nous avions. Le plus que nous avons sauvé, c'est de ce qui sert à l'église. Dieu l'a permis ainsi : son saint nom soit béni.

Toutefois, les bâtiments et le mobilier n'étaient pas le premier objet de la sollicitude de Mme d'Youville. Dès qu'elle avait vu quelque apparence de danger, elle avait fait sortir de l'hôpital tous les pauvres, les enfants trouvés et les autres personnes dont il était l'asile, et les avait fait mettre à l'écart dans l'enclos de la maison. Il serait difficile de rendre les sentiments qu'un spectacle si déchirant leur faisait éprouver à tous. Quelle scène plus attendrissante que la vue de ces pauvres, dépourvus de tout en un instant, sans asile et sans secours, dispersés çà et là, le cœur accablé par la douleur et la tristesse, et plus loin leurs charitables et généreuses protectrices, réduites elles-mêmes à l'impuissance de les soulager, portant leurs yeux baignés de larmes sur ces bâtiments que les flammes achevaient de mettre en cendres. Cette troupe choisie de vierges chrétiennes, qui semblaient être plus unies encore par cette ruée épouvantable qu'elles n'avaient été jusque alors, se tenaient auprès de leur mère pour leur sacrifice à celui qu'elle offrait alors elle-même à Dieu. Toutes se voyaient sans asile, toutes étaient également réduites au plus entier dépourvement ; mais toutes se sentaient soutenues par la vue de Mme d'Youville, dont la présence seule tempérait leur douleur et fortifiait leurs cœurs défaillants, et qui, en femme vraiment forte, regardait alors avec l'accent de la soumission la plus parfaite et de l'abandon le plus universel à la divine Providence, ces paroles du saint homme Job : Le Seigneur nous avait tout donné ; le Seigneur nous a tout ôté ; il n'est arrivé que ce qu'il a plu au Seigneur ; que le nom du Seigneur soit béni !

Mais ce n'était pas assez pour sa foi vive et magnanime de se borner dans une pareille circonstance à des devoirs d'une juste commisération. Elle savait que si rien n'arrive dans ce monde que par l'ordre ou la permission divine, rien, comme nous l'apprend l'Apôtre, n'arrive que par l'arrangement de ceux qui veulent être à Dieu, et qu'enfin Jésus-Christ nous ayant merité tous les biens par sa croix, la croix, quand il plaît à Dieu de nous l'imposer, est le signe certain de sa bénédiction, que nous réservons. Nous avons raconté qu'en 1745, lorsqu'elle vit sa petite communauté naufragée dispersée sur un premier ancrage qui la dépourvait de tout, elle se réjouit devant Dieu de cet événement, que sa foi lui fit entrevoir comme le gage assuré d'une plus grande perfection, à laquelle Dieu voulait élever toutes ses filles en leur faisant pratiquer la vie commune et la stricte pauvreté, ce qui arriva en effet de la sorte. Dans ce second ancrage, qui réduisit en cendres son hôpital, sa foi lui découvrit un signe certain des bénédictions que Dieu voulait donner par lui-même à cette œuvre pour la rendre à jamais ferme et durable, elle le bénit dans son cœur de cet événement, comme d'une grâce des plus signalées ; et voulant faire passer dans le cœur de ses filles ces sentiments de foi vive et généreuse dont le sien était rempli, elle s'adressa à elles, et à la vue de ces bâtiments que les flammes achevaient de détruire, elle leur dit d'un ton ferme et assuré : Mes enfants, nous allons réciter le Te Deum à genoux, pour remercier Dieu de la croix qui l'a fait de nous envoyer. Toutes à l'instant se prosternèrent, à l'exception d'une seule qui, plus sensible que les autres à cet affreux désastre, ne peut comprendre, dans le

trouble où une pareille catastrophe l'avait jeté, ni l'opportunité, ni le motif d'une telle invitation, et laisse échapper, par un premier mouvement, cette répartie qui excite le rire involontaire de ses voisins, au milieu même de leurs pleurs et de leurs sanglots : " Oh ! je t'en dirais *Te Deum* ! " Dans cette sourd, c'était la nature qui parlait de la sorte, comme le Sauveur la fit parler en lui au jardin des Oliviers, lorsqu'il voulut sanctifier nos faiblesses naturelles et nous mériter la grâce d'en triompher. Aussi, la foi reprenant incontinent ses droits dans l'esprit et le cœur de cette jeune fille, elle tombe elle-même à genoux, s'unit à ses compagnes et bûit avec elles le Seigneur. Enfin, lorsque le cantique d'action de grâces fut achevé, Mme d'Youville, en se relevant, dit à ses filles ces paroles remarquables : " Mes enfants, ayez bon courage, désormais la maison ne brûlera plus " : promesse que l'expérience a vérifiée jusqu'à ce jour, comme nous le raconterons dans la suite.

Avant ainsi offert son sacrifice à Dieu avec toute la générosité dont sa grande âme était capable, Mme d'Youville, qui se voyait environnée de cent dix-huit personnes privées de tout air, songea au moyen de les loger pour passer la nuit qui approchait. Après en avoir délibéré avec ses sœurs, il fut résolu qu'elles se retireraient avec leurs pauvres et les enfants trouvés sur leurs terres de la pointe Saint-Charles, et qu'on y logerait dans les granges et dans la maison. Mais comme elles étaient sur le point de se mettre en marche, M. Montgolfier arriva. Personne ne sentait plus vivement que ce digne supérieur ce que leur situation avait de pénible et d'inconvenant selon la nature, et déjà il s'était empressé de leur procurer un logement. Il dissuada donc Mme d'Youville du dessin qu'elle avait formé et l'invita à se retirer avec ses compagnes et tous ses pauvres chez les religieux de l'Hôtel-Dieu, où tout était préparé pour les recevoir. Si un autre que M. Montgolfier lui eût fait cette proposition, elle l'eût constamment refusé, parce qu'elle avait de n'être à charge à personne. Mais un vrai fils d'obéissance, elle céda de telle sorte à la voix de son supérieur, qu'elle ne se permit pas la plus légère rébellion, malgré la violence que sa grand-dame se l'obliga de se faire alors à elle-même. Immédiatement après, toutes se mirent donc en marche pour l'Hôtel-Dieu, avec les pauvres et les enfants trouvés, précédés par un ecclésiastique de Saint-Sulpice, M. Pellissier de Fêgoude, leur confesseur. Le spectacle de cette troupe éplorée excita la compassion de toutes les âmes sensibles, jusque-là que M. Feltz, médecin allemand, qui donnait ses soins à l'hôpital, venant à les rencontrer dans la rue, ne put contenir ses larmes ni s'empêcher de déplorer tout haut leur malheur. Il était huit heures du soir lorsqu'elles arrivèrent à l'Hôtel-Dieu. Elles y furent accueillies avec tous les témoignages de la charité la plus sincère par les religieux de Saint-Joseph, qui logèrent les sœurs, pour cette nuit, dans l'infirmerie, et les pauvres dans la salle Royale.

Cependant, après avoir éprouvé tant de vives émotions et tant de fatigues dans le jour, Mme d'Youville et ses compagnes furent encore en proie pendant cette nuit aux plus grandes alarmes, par l'explosion soudaine de plusieurs barils de poudre qui remplirent toute la ville d'épouvante. Déjà pendant l'incendie elles avaient eu sous les yeux les lamentables effets de pareils accidents. " Il est parti dans cet incendie au moins vingt barils de poudre, écrivait Mme d'Youville. Le pauvre M. Limona hère, marguillier en charge, allait par le jardin, sous mes yeux, pour porter ce qui était à l'église. Il entra dans la petite rue qui y conduit, lorsque les poudres d'une maison voisine partirent. Il a vécu encore onze heures avec une pleine connaissance. La pauvre Labrosse, sœur de M. Lacoste, a été brûlée sur le pas de leur porte. Plusieurs personnes ont été blessées. Mais la nuit suivante, les vœux de M. Lesperance venant à craver, il en partit cinq, les unes après les autres. Nous crûmes que c'était notre dernière heure ; et je regarde comme un coup du ciel que toute la ville n'ait pas péri. "

Le lendemain d'une journée et d'une nuit remplis de tant d'alarmes étant enfin venu, Mme d'Youville et toutes ses filles s'empressèrent d'aller chercher au pied des autels quelque consolation, et surtout de participer au pain des forts, en s'unissant au Sauveur dans l'adorable sacrement de l'Eucharistie. Jamais elles n'avaient éprouvé tant de douceurs qu'elles en ressentirent dans cette circonstance, comme si leur divin époux eût voulu les dédommager par lui-même des sacrifices de la veille, et leur faire comprendre qu'il voulait lui seul leur lieu de tout. Car elles étaient réduites à un tel dénûment des choses les plus nécessaires, qu'au moment de la communion il ne se trouva parmi elles qu'un seul de leurs couvre-chefs, qui leur tint lieu de voile, et dont elles ont coutume de se servir alors. C'était le seul qui eût été sauvé de l'incendie, en sorte qu'elles furent obligées de se le faire passer successivement. " Cet incendie nous réduisit à une grande pauvreté, " écrivait Mme d'Youville à M. Cousturier. " Dieu a ses desseins ; je les adore et me soumetts à sa volonté. C'est ce que nous avons tâche toutes de faire de notre mieux. " Elle perdit en effet pour trente-un mille francs de mobilier, et le ravage fait aux bâtiments fut estimé soixante mille.

Ces pertes et celles de ses papiers, dont nous avons parlé, ne diminuèrent en rien l'ardeur de sa charité pour les malheureux, ni la vivacité de sa confiance en la divine Providence, qui sembla, au contraire, avoir pris en elle plus de force et d'étendue depuis ces accidents. Parmi le petit nombre d'objets qu'on sauva de l'incendie, elle fut ravie de retrouver le tableau du Père éternel qu'elle avait fait peindre autrefois, et qui, en lui rappelant l'occasion de sa vocation au service des malheureux, fut pour elle comme un gage des bénédictions que ce Père des miséricordes et de Dieu de toute consolation devait verser encore sur elle, sur ses filles et sur ses œuvres. C'était M. de Fêgoude, dont on a parlé, qui, au moment de l'incendie, aidé par une des sœurs, avait soustrait aux flammes ce tableau, qu'il savait être si cher à Mme d'Youville. Elle ne fut pas moins consolée de retrouver au milieu des débris et des ruines de la maison cette petite statue de la très sainte Vierge devant laquelle elle et ses compagnes s'étaient vouées au service des pauvres en 1738. Ce qu'il y eut même de très remarquable dans le recouvrement de cette statue de cuivre, ce fut que le piédestal sur lequel elle reposait, et qui était aussi de même matière, s'étant fondu dans l'incendie, la statue cependant fut retrouvée entière et intacte ; circonstance qui, en réjouissant la tendre pitié de Mme d'Youville pour Marie, la remplit d'une nouvelle confiance en sa maternelle protection. Plaine de cette confiance vive, elle écrivait peu de jours après l'incendie : " Nous espérons que la Providence, qui nous a toujours si bien soutenus, continuera de nous assister. Les dames de l'Hôtel-Dieu nous ont donné asile chez elles, non seulement pour nous, mais pour tous nos pauvres et nos dames pensionnaires, qui toutes ont perdu beaucoup. Nous sommes toutes, sœurs, pensionnaires et pauvres, dans la salle Royale. La charité des fidèles nous y nourrit, surtout celles des messieurs du séminaire de Saint-Sulpice. "

Dieu ne tarda pas à montrer par lui-même combien cette grande confiance en sa bonté lui était agréable. Après l'incendie, les sœurs avaient trouvé sous leurs débris et dans leur cave une barrique de vin qui était vide aux deux tiers. Elles furent d'abord agréablement surprises de reconnaître que ce vin se fût conservé sans altération, et que même, quoiqu'il fût auparavant d'une qualité très commune, il eût comme changé d'espèce et fût devenu excellent après l'incendie. Mais ce qui les surprit au delà de tout ce qu'on peut dire, et leur fit admirer avec raison les attentions de la divine Providence, c'est que ce tiers de barrique qui devait être épuisé en peu de jours, en regard à la quantité qu'elles en tiraient pour leurs besoins, ne finit que lorsqu'elles quittèrent l'Hôtel-Dieu. La sœur chargée du soin de la dépense ayant bientôt remarqué que ce vin touchait à sa fin et ne coulait plus que de la grossur d'une paille, en avertit Mme d'Youville, comme pour lui demander si elle devait s'en procurer d'ailleurs. " Tenez toujours, lui répondit Mme d'Youville, et ne vous laissez pas de tirer. " Elle continua en effet, et le vin coula toujours de la sorte l'espace de deux mois et demi, c'est-à-dire depuis les derniers jours de septembre jusqu'au commencement du mois de décembre, qu'elles rentrèrent dans leur maison. Ce trait, quelque merveilleux qu'il puisse paraître, ne doit rien avoir de suspect dans la vie de Mme d'Youville, suscitée visiblement pour faire éclater les soins de la divine Providence sur les malheureux. Si Dieu, pour récompenser la foi de la veuve de Sarapta, qui avait assisté l'un de ses prophètes, n'a pas jugé indigne de sa puissance de multiplier le pain d'huile et de farine qui restait à cette pauvre femme, trouverait-on invraisemblable que, dans la circonstance dont nous parlons, il ait opéré un prodige à peu près semblable en faveur de ces généreuses mères des pauvres, toutes dévouées au soulagement des membres les plus délaissés de son propre Fils ? Du moins, le fait a passé constamment pour miraculeux, au jugement de toutes les sœurs, et c'est le témoignage qu'en ont rendu, après la mort de Mme d'Youville, les plus anciennes de ses compagnes.

Cependant, des cent dix-neuf personnes qui avaient quitté l'hôpital général au moment de l'incendie, quatre s'étaient retirées en ville et cent quinze étaient logées à l'Hôtel-Dieu. Comme ce nombre était trop considérable pour le lieu qu'elles occupaient, les sœurs de la congrégation de Notre-Dame offrirent à Mme d'Youville d'en loger une partie dans leur maison ; M. Deschambault et M. Lemoine lui firent de leur côté de semblables offres. Mais elle refusa de les accepter, craignant que cette charité ne leur devint trop onéreuse, et proposa à M. Montgolfier de réaliser alors, à l'égard d'une partie des hommes invalides, le premier dessin qu'elle avait d'abord formé pour tous en général, ce qu'il approuva. En conséquence elle en plaça une partie à la pointe Saint-Charles. " Nous sommes dans la salle Royale de l'Hôtel-Dieu avec nos pensionnaires, " écrivait-elle le 15 juin ; nous y occupons le rez-de-chaussée, les femmes pauvres sont en haut, une partie des hommes est dans la salle des malades, une partie à la pointe Saint-Charles, et le reste à notre brasserie, qui n'a point brûlé. " Nous avons commencé cette année à avoir beaucoup d'ouvrage, et j'espère que la Providence nous fera trouver le moyen de nous réhabiliter. "

ANNEE MISERICORDIEUSE

DE

SAINT JOSEPH

CONTENANT POUR TOUS LES JOURS DE CHAQUE MOIS UN TRAIT DE LA PUISSANCE ET DE LA BONTÉ DE CE GRAND SAINT

PAR

Le R. P. HUGUET, S. M.

1 vol. in-12 de XVII-510 pages.....Prix franco : 63 cts

FAVEURS OBTENUES LE 19 MARS.

Dans le département de l'Aisne, une jeune fille, nommée Blanche, était née le 19 mars 1812, et c'est encore le 19 mars de l'année dernière qu'elle a eu le bonheur de quitter l'exil, ainsi qu'elle l'avait annoncé. Pendant les trente ans qu'elle a vécu, elle a été un modèle d'innocence, de modestie, de piété.—Depuis quinze ans, les médecins avaient déclaré Blanche poitrinaire et ne donnaient aucun espoir de guérison. Au mois de mars, sa faiblesse devenant extrême, elle comprit que sa fin approchait. Alors elle ne songea plus qu'à se préparer à bien mourir. Elle ne cessait de répéter : Le 19, j'irai fêter saint Joseph au ciel ! Le 10, elle demanda à être administrée. La fréquente communion, qui avait fait ses délices toute sa vie, venait encore la fortifier plusieurs fois par semaine.—A mesure que le 19 approchait, elle manifesta un grand désir de mourir. La veille, elle demanda : " Est-ce la fête de saint Joseph, aujourd'hui ? " Sur la réponse négative, elle s'écria : " Oh ! que c'est long ! "—Le 19 au matin, elle dit : " Voilà le grand jour, tout se décidera. "—A dix heures, elle s'écria : " Vite, vite, voici saint Joseph qui vient me chercher ; il faut que j'aille au-devant de lui ! "—Sa figure devint radieuse comme celle d'une personne favorisée d'une vision céleste. Ensuite, elle ferma doucement les yeux. Un moment après, elle prononça deux fois, bien distinctement : " Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de ma pauvre mère ! " Elle continua à remuer les lèvres, ce qui faisait penser qu'elle priait encore. Enfin, elle poussa un léger soupir : c'était le dernier. Il est resté sur sa physionomie une expression d'ineffable bonheur qui a charmé les nombreuses personnes qui sont venues la visiter pendant les deux jours qu'elle a été exposée. Tout le monde dit : " Elle est au Ciel, près de saint Joseph ! "

FAVEURS OBTENUES LE MERCREDI.

La congrégation des religieuses du Bon-Pasteur, fondée à Angers il y a cinquante ans, est répandue dans toutes les parties du monde. Elle a pour but la conversion des femmes de mauvaise vie, la préservation de celles qui courent des dangers au milieu du monde et la persévérance des converties. Son patron spécial est saint Joseph, qu'elle honore de mille manières et invoque dans toutes les nécessités avec une grande confiance. Grandes et innombrables aussi sont les grâces obtenues de Dieu par son intercession.

On écrivait du monastère de Waterford : Depuis le moment où nous sommes arrivés ici, saint Joseph s'est montré notre puissant Protecteur. Pour le remercier des nombreuses faveurs qu'il nous accorde, nous faisons brûler chaque mercredi une lampe devant son autel.

" Il y a peu de temps, était arrivée l'échéance d'un paiement considérable, et il n'y avait pas un sou dans notre caisse pour payer le créancier. La Supérieure était bien tourmentée. La cloche du dîner sonnait. Alors avant de se rendre au réfectoire, elle alla à l'église, mit un cierge devant la statue du saint Patriarche, et lui dit : " Mon cher Saint, envoyez-nous, je vous en supplie, la somme dont nous avons besoin. "

" Vers la fin du repas, se présenta au parloir une dame qui n'était jamais venue dans notre couvent, et qui dit à la portière qu'elle désirait visiter le local, mais voulait auparavant parler à la Mère-Supérieure. La Supérieure alla au parloir ; la dame, avant de lui faire les salutations d'usage, lui mit dans les mains la somme dont elle avait besoin, ni plus ni moins. Notre joie et notre reconnaissance peuvent se concevoir plutôt que s'exprimer. Il ne se passe, pour ainsi dire, pas de mercredi où nous n'ayons à remercier saint Joseph pour quelques faveurs obtenues. "

Dans la maison de Saumur se trouve un tableau représentant la Sainte-Famille. Trois fois il fut mis en loterie au profit du Bon-Pasteur, trois fois le sort le laissa à la maison même. C'est pourquoi ce tableau est très cher aux Sœurs, et devant lui, toutes les religieuses prient avec une grande ferveur.

HEUREUX ACCIDENT OBTENU PAR L'INTERCESSION DE SAINT JOSEPH.

Voici un nouveau trait de la protection de saint Joseph, arrivé depuis peu de temps, et que nous tenons d'une source très sûre. Nous pourrions nommer les lieux et les personnes ; on comprendra facilement que nous ne le faisons pas.

Dans la petite ville de N..., une personne pieuse s'occupait, dans une pharmacie, à faire des remèdes pour les pauvres malades qui manquaient de ressources pour pouvoir s'en procurer ailleurs. Or, un jour, un jeune garçon se présente à elle, la priant de vouloir bien lui donner un remède pour sa mère dangereusement malade. Après avoir lu rapidement l'ordonnance du médecin, cette personne charitable, pleine de dévouement pour les malheureux, s'empresse de composer le médicament qui lui est demandé, et de le remettre à l'enfant, afin qu'il l'apporte sans retard à la malade. Mais, hélas ! quelque temps après que le jeune commissionnaire fut parti, elle s'aperçut qu'elle s'était trompée de remède et que la potion qu'elle avait préparée donnerait peut-être la mort à l'infortunée qui la prendrait. Aussitôt un tremblement nerveux agite tout son corps, une sueur froide couvre son front. Que faire ? Courir après l'enfant ? Mais elle ignore de quel côté il est allé. Ne sachant plus quel moyen prendre afin d'empêcher ce malheur, elle se jette aux pieds d'une statue de saint Joseph, placée dans une petite niche au milieu de la pharmacie, et, animée de la plus vive confiance : " Grand Saint, lui dit-elle, avec une voix pleine de larmes, venez à mon secours, faites, je vous en conjure, que la fiole se casse et qu'il n'en reste pas une seule goutte. " Quelques minutes après avoir adressé sa fervente supplication au chaste époux de Marie, au Consolateur des affligés, elle entend frapper à la porte, elle ouvre en frémissant ; il lui semble qu'on vient lui annoncer la fatale nouvelle qu'elle redoute tant. Mais, ô bonheur ! elle voit le jeune garçon tout confus, qui lui dit en pleurant : " J'ai eu le malheur de casser ma fiole qui contenait le remède que vous m'aviez donné, il n'en est pas resté une goutte. "

Il est plus facile de comprendre que d'exprimer quelle joie remplit le cœur de cette personne charitable en voyant avec quel amour et quelle complétude saint Joseph avait exaucé sa prière.

Nous sommes heureux d'offrir publiquement nos sincères remerciements à M. l'abbé Vincent Plinguet, vicaire-forain, curé de l'île Dupas, pour l'empressement qu'il a mis à nous fournir les informations que nous demandions dans la Préface du *Canada ecclésiastique*. Sous ce rapport, M. Plinguet est le premier sur la liste de nos collaborateurs. Nous espérons que ce bel exemple sera suivi. Que tous en fassent autant, et le *Canada ecclésiastique* sera, dès sa deuxième année, le plus intéressant et le plus complet recueil de statistiques religieuses en Amérique. Merci également à M. Plinguet pour ses bons conseils et ses critiques judicieuses qui seront certainement mises à profit.

TRANSFORMISME et DARWINISME

RÉFUTATION MÉTHODIQUE

P A R

M. LAVAUD DE LESTRADE

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

PROFESSEUR DE SCIENCES AU GRAND SÉMINAIRE DE CLERMONT-FERRAND

1 vol. in-12 de XXII-441 pages..... Prix franco : \$1.00

LETTRE

DE

Monseigneur l'évêque de Clermont

A

M. LAVAUD DE LESTRADE

Prêtre de Saint-Sulpice

Professeur des cours de sciences au grand séminaire de Montferrand.

Clermont, le 5 mars 1885.

Honoré et très cher Monsieur,

Le savant cardinal Pitra écrivait naguère au nouveau directeur du *Cosmos* : " Puisque le mot d'ordre de la science est de tuer la foi dans les âmes et de chasser Dieu du ciel, c'est à nous de reprendre ce mot d'ordre... Il faut que le clergé qui par la théologie, a la clé de toutes les sciences, n'en néglige aucune ; et il importe ensuite que nous ayons, nous aussi, nos spécialistes qui, comprenant les savants, nous les fassent connaître, et, au besoin, soient en mesure de leur tenir tête et de les contrôler. "

Or, très cher Monsieur, vous êtes, par vocation l'un de ces spécialistes. Depuis le jour où, pour la première fois, la sainte obéissance vous appela à enseigner les sciences aux élèves du Sanctuaire, vous n'avez cessé d'appliquer à l'accomplissement de cette mission, dont vous prévoyiez l'importance, les facultés exceptionnelles que la divine Providence vous a départies. Par respect pour la vertu d'humilité, si particulièrement chère à un fils de M. Olier, je m'abstiens de qualifier ici votre enseignement et vos travaux. Ils sont connus d'ailleurs de tous les prêtres de ce diocèse, et, depuis vingt-cinq ans, ont été vos élèves ; et les rares étrangers qui ont pu être admis à visiter vos collections, à examiner les procédés, les instruments inventés ou perfectionnés par vous, à entendre ou à recevoir vos communications, ont appris à connaître aussi le savant modeste dont les études, comme la vie, se cachent dans la solitude et le silence d'un séminaire.

J'aurais voulu, très cher Monsieur, pouvoir respecter également vos préférences si louables, et ne point vous inviter à produire votre enseignement en dehors de votre salle de cours. Mais en présence du grand mouvement scientifique contemporain, dont nous sommes d'ailleurs et plus que personne les admirateurs, il nous a semblé qu'il était utile de faire appel à votre compétence spéciale, pour " nous faire connaître les savants ", au moins sur quelques points particuliers, " et, au besoin, pour les contrôler. "

En présence surtout des conclusions hâtives que la science moderne s'efforce de tirer de ses découvertes et de ses expériences quotidiennes, pour en faire la trame d'une théorie scientifique destinée " à tuer la foi et à chasser Dieu ", je vous ai exprimé le désir que vous voulussiez bien livrer aussi au public quelques-unes des conclusions auxquelles vous ont conduit vos études et vos patientes recherches. Je fixai notamment votre attention sur la grave question du *Transformisme* qui semble vouloir être une doctrine avant d'être une science définitive ; et je vous demandai de faire un livre qui fit connaître à tous les esprits sérieux, — non par des affirmations *a priori*, mais par l'exposition et la discussion des faits scientifiques, — l'état réel de la science sur ce point, et partant la valeur des conséquences doctrinales à l'aide desquelles on pense remplacer la puissance intelligente du Créateur par l'énergie des forces inconscientes de la Nature.

Vous avez obéi à ce désir de vos Supérieurs et vous l'avez réalisé au delà de leur espérance.

J'achève la lecture des épreuves de votre ouvrage, intitulé : *TRANSFORMISME et DARWINISME*, et je m'empresse de vous en remercier de toute mon âme. Je vous remercie, parce que j'ai l'intime et douce persuasion que ceux qui se préoccupent de ces questions, — ils sont nombreux, — et qui vous liront avec l'unique et sincère volonté de chercher la vérité au milieu des erreurs déjà accumulées, réussiront à la découvrir et à asseoir sur elle leur conviction. Ceux-là mêmes qui sont le moins familiarisés avec les données et les formules de la science, ne feront pas non plus sans un réel profit, la lecture de ce livre dans lequel une exposition méthodique, simple et claire met toutes choses à la portée de chacun. Il n'y a que ceux qui savent, qui réussissent à parler un langage que tous comprennent.

Je vous ai une très particulière reconnaissance cher Monsieur, d'avoir consacré un chapitre de votre ouvrage au *Transformisme spiritueliste*. Les partisans de cette doctrine n'excluent pas Dieu du monde, comme les transformistes matérialistes ; plusieurs parmi eux, savants éminents, non seulement croient en Dieu, mais professent la foi chrétienne ; c'est pourquoi ils s'efforcent de faire dépendre cette transformation des êtres de

l'action de Dieu la dirigeant par son intelligence et la " déterminant par sa puissance " ; mais ils admettent le principe de l'évolution. Là est le péril. Or, en examinant cette doctrine, comme vous le faites, à la triple lumière de la raison, de la foi et des faits, vous mettez ce péril en une telle évidence qu'il semble ne pouvoir échapper à l'attention des savants de bonne foi.

Mais, en consentant ainsi à écrire pour le public, vous n'avez pu oublier les Elèves dont vous êtes le Maître. Vous publiez en même temps, pour eux, une *Réfutation abrégée et méthodique du Transformisme et du Darwinisme*. — C'est un manuel pour un enseignement devenu nécessaire. — En effet, ainsi que vous le dites si bien vous-même, s'il importe au Clergé de connaître les anciennes hérésies, il lui importe bien davantage de connaître cette grande hérésie contemporaine et les arguments par lesquels tout Prêtre au lendemain de son Sacerdoce, peut être appelé à la réfuter. Mais " parce que les arguments pour combattre cette erreur sont peu connus et demandent des recherches et des études que tous ne peuvent entreprendre seuls, " vous avez fait pour les élèves du Sanctuaire ces recherches et ces études ; vous leur en offrez le magnifique résultat ; et il sauront à leur tour en faire profit.

Le souverain pontife Léon XIII vient de créer, au collège de la Propagande, un cabinet de physique et de chimie que sa munificence a muni de tous les appareils nécessaires et pourvu de telle façon, sous tous les rapports, qu'il peut rivaliser avec les laboratoires les mieux organisés.

Cet acte révèle la grande place que les sciences naturelles occupent dans les préoccupations du Pape, et comment, avec les études philosophiques et théologiques, elles participent au mouvement qu'il imprime à tout ce qui doit servir la cause de l'Eglise et de la civilisation. — Déjà, en ce qui regarde les études théologiques, vos chers Confrères du séminaire de Montferrand ont suivi l'impulsion et réalisé les desirs du Pontife Suprême. Un *Cursus theologiae ad mentem divi Thomae*... a été composé, publié et est enseigné dans un grand nombre de séminaires. Léon XIII a connu la première pensée de ce travail ; il en a suivi l'exécution, et il daigne, à cette heure, en examiner le texte complet. — En ce qui concerne les sciences, nous aurons fait également le possible pour le service de la vérité et des âmes : et si, de ce chef, le cœur de Léon XIII éprouve quelque nouvelle consolation, c'est à vous, cher Monsieur, qu'elle sera due.

Recevez donc, honoré et très cher Monsieur, avec l'expression de ma reconnaissance la plus vive, celle de mon tendre attachement en N.-S.

† J. PIERRE, évêque de Clermont.

Monseigneur l'évêque de Clermont a voulu envoyer lui-même le présent ouvrage à Sa Sainteté le pape Léon XIII. Le Saint-Père a répondu par une lettre très laudative.

A la lettre si bienveillante de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Clermont, nous joignons quelques-unes des approbations dont plusieurs membres éminents de l'Episcopat ont bien voulu honorer nos ouvrages. Nous choisissons celles qui sont le plus expressément motivées, moins pour faire ressortir le mérite de ces livres que pour montrer l'importance attachée par Nosseigneurs les Evêques à l'étude des questions qui y sont traitées.

Archevêché de Bourges, le 20 mai 1885.

Monsieur l'abbé,

Je viens de lire, avec la sérieuse attention qu'il mérite, votre excellente *Réfutation méthodique du Transformisme et du Darwinisme*, et je m'empresse de vous exprimer l'intérêt avec lequel j'ai poursuivi et achevé cette lecture. Je ne puis rien ajouter à ce que Monseigneur de Clermont a écrit du mérite et de l'opportunité de votre livre, et il ne me reste qu'à me réjouir avec le Prêlat d'une publication qui doit prendre rang parmi les œuvres les plus utiles de l'apologétique chrétienne. Votre méthode si sûre, vos définitions si nettes, votre langage si clair portent la lumière là où la fausse science entasse les ténèbres, et rendent la vérité saisissante pour les esprits droits et non prévenus. Les savants tiendront compte de votre livre et les ecclésiastiques y trouveront un excellent manuel.

Veillez agréer, je vous prie, mes sincères félicitations et me croire, etc.

† JOSEPH, archevêque de Bourges.

Archevêché de Besançon, le 12 avril 1885.

Monsieur l'abbé,

Je ne pourrais assez vous dire à quel point j'ai été satisfait de votre *Réfutation méthodique du Transformisme et du Darwinisme*. Méthodique, il n'est pas possible de l'être plus : concluant, je doute qu'aucun autre ouvrage sur la matière le soit autant. J'approuve aussi bien fort la pensée

que vous avez eu de publier un abrégé de cet excellent livre et je me ferai un vrai plaisir de le recommander.

L'étude des questions que vous traitez avec une si remarquable compétence doit nécessairement avoir sa place dans l'enseignement des sciences ecclésiastiques. Il ne me paraît pas possible de l'en désintéresser après la bruyante invasion que les erreurs de Darwin et celles qui en dérivent ont fait dans le monde et les redoutables dangers qu'elles ont à tous les points de vue surtout au point de vue de la foi.

Vous avez donc fait, Monsieur l'abbé, une œuvre éminemment utile en écrivant votre livre, j'ai trouvé un grand plaisir et un vrai profit à le lire. Les quelques loisirs que m'a laissés la semaine pascale ne pouvaient pas être mieux employés.

Je pense aussi beaucoup de bien de l'*Accord de la science avec le premier chapitre de la Genèse*. Rien n'est plus clair et plus démonstratif. Laissez-moi vous remercier et vous féliciter. Recevez, etc.

† JOSEPH, archevêque de Besançon.

Evêché de Nîmes, le 15 avril 1885.

Monsieur l'abbé,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de vos trois ouvrages, le premier qui a pour objet de réfuter le transformisme et le darwinisme, le second qui en est le simple abrégé destiné aux élèves des Grands séminaires, le troisième qui montre l'accord de la science avec le premier chapitre de la Genèse.

Je joins volontiers mon approbation à celle que vous avez déjà accordée votre digne évêque, Monseigneur de Clermont ; il m'est d'autant plus agréable de vous l'accorder que je sais votre compétence et votre autorité en ces sortes de matières. En effet les ouvrages que vous donnez au public sont le fruit d'études anciennes, de longues et patientes recherches. Vous ne vous contentez pas de présenter parallèlement les données rigoureuses de la révélation et les derniers résultats de la science à notre époque ; dans cet exposé vous suivez une méthode simple, facile, logique, qui porte la lumière dans ces questions délicates ; vous initiez les intelligences ordinaires aux problèmes les plus difficiles ; mais toujours vous montrez clairement que si Dieu a livré aux savants le monde et sa constitution intime, jamais cependant leur science ne prévaudra contre l'autorité de sa parole : *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.* (Luc, xxi, 33.)

Vous avez donc fait trois excellents livres ; vous avez aussi réalisé une bonne action. Nous appartenons à une époque où l'on prétend attaquer l'Eglise au nom de la science, et, comme vous le dites très bien, " ces erreurs ne sont pas reléguées dans quelques chaires ou dans quelques écoles peu connues ; elles s'étalent au grand jour ; elles sont accréditées, vulgarisées sous toutes les formes, " par les conférences publiques, les brochures, les journaux, les manuels scolaires. Il importait donc d'en vulgariser aussi la réfutation ; il importait surtout de rendre cette réfutation accessible aux prêtres, aux jeunes ecclésiastiques qui ont la charge et le devoir rigoureux d'affermir dans la foi les âmes que ces difficultés rendraient chancelantes. C'est ce que vous avez voulu faire, Monsieur l'abbé, et je suis heureux de vous dire

que vous avez réussi. Sous ce rapport, je regarde la publication de vos trois ouvrages comme un service rendu à l'Eglise et au clergé.

Agréé, etc.

† LOUIS, évêque de Nîmes.

Evêché de Coutances et Avranches, 11 avril 1885.

Monsieur l'abbé,

Je m'empresse de vous exprimer ma gratitude pour le gracieux envoi de votre ouvrage intitulé : *Transformisme et Darwinisme*.

Est-il nécessaire de vous dire que je m'associe bien sincèrement aux éloges décernés à votre travail par Monseigneur l'évêque de Clermont ? Ce travail est en effet éminemment actuel ; il répond au grand besoin de notre époque : celui de réfuter par la vraie science qui poursuit avec une infatigable énergie l'anéantissement de la foi et de Dieu lui-même.

Combattre et dissiper l'erreur avec ses propres armes, offrir au prêtre, absorbé par les sollicitudes du ministère, des arguments décisifs, ouvrir aux élèves du sanctuaire un arsenal plus que jamais indispensable, montrer en un mot à tant d'esprits tentés ou prévenus que Dieu est vraiment le maître de la science et que cette science au lieu de détruire l'enseignement chrétien, le démontre et le confirme chaque jour davantage, tel est le but que vous vous proposez, Monsieur l'abbé, dans ce livre, fruit de recherches patientes, d'observations consciencieuses, et de laborieux efforts.

C'est obéir pour votre part à l'appel qu'adressait Léon XIII dans sa lettre encyclique du 15 février 1882 : " Les temps où nous vivons, écrivait-il, exigent une doctrine qui n'embrasse pas seulement la science sacrée, mais aussi la science philosophique enrichie de toutes les découvertes physiques et historiques. Pour la philosophie, nos lettres encyclopediques *Æterni Patris* ont tracé la voie et la meilleure méthode. Mais un grand nombre d'esprits distingués ont réalisé de belles et fécondes inventions ; il convient d'autant moins de les ignorer que les incrédules se saisissent avidement des progrès de chaque jour pour s'en faire des armes contre les vérités révélées. Il faut donc que le défenseur de la foi s'applique plus que par le passé à l'étude des sciences naturelles. "

C'est rendre aux prêtres, aux hommes d'étude, à tous ceux qui ont souci de l'âme et de ses titres immortels un signalé service.

C'est continuer dignement les traditions de la docte compagnie de Saint-Sulpice dont l'honneur m'est si cher.

J'aime à voir en particulier un professeur qui appartient à mon diocèse par son éducation et ses ordinations se faire ainsi le champion de Dieu et de l'homme chef-d'œuvre du créateur !

Veillez agréer, etc.

† ABEL, évêque de Coutances et Avranches.

Nous pourrions encore citer les approbations des Eminentissimes Cardinaux Pitra préposé à la bibliothèque vaticane, Howard protecteur de la compagnie de Saint-Sulpice, Després archevêque de Toulouse et de Nosseigneurs les archevêques et évêques de Reims, de Cahors, de Rodez, etc.

LETTRES INÉDITES

DE LA SAINTE MÈRE

JEANNE-FRANÇOISE-FRÉMYOT

BARONNE DE

RABUTIN-CHANTAL

DAME DE BOURBILLY,

FONDATRICE DE L'ORDRE DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE, PUBLIÉES D'APRÈS LES TEXTES ORIGINAUX, ANNOTÉES ET PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION

PAR

EDOUARD DE BARTHÉLEMY.

2 vol. in-8 de xv-562 pages..... Prix franco : \$2.00

Le premier volume est orné du portrait de sainte Chantal, et le second, d'un fac-similé d'une de ses lettres.

HISTOIRE DE LA PAPAUTÉ

PAR

M. l'abbé Em. CASTAN,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, CHANOINE DE L'ÉGLISE DE MOULINS.

4 vol. in-8..... Prix franco : \$6.00

Cet ouvrage se divise comme suit :

- | | |
|---|--|
| I.—Saint Pierre et les temps apostoliques. | III.—Moyen-Age comprenant les temps barbares et les temps féodaux. |
| II.—Persécutions contre le christianisme.—Chute du Paganisme. | IV.—Renaissance et temps modernes (1513-1846.) |

LES NATIONS

FRÉMISSANTES CONTRE JÉSUS-CHRIST ET SON ÉGLISE

PAR

L'abbé JOSEPH LÉMANN

4ème ÉDITION.

1 vol. in-12 de XI-212 pages.....Prix franco : 50 cts.

Cet ouvrage a reçu l'approbation extraordinaire de huit cardinaux et de vingt-cinq évêques. Mgr Rota, évêque de Mantoue, a daigné en entreprendre lui-même une traduction italienne qu'il a fait imprimer à la Propagande.

Ce rare et haut témoignage ne fait-il pas éloquentement l'éloge de ces huit discours d'un juif converti ?

— Votre livre (écrivait le card. Donnet à l'auteur) est un hymne où la voix de l'espérance répond toujours aux appels de la douleur. Vos pages sont pleines d'un souffle puissant.

Il nous serait facile et agréable de reproduire, en détail, les belles remarques faites par l'épiscopat catholiques à propos de la publication de ce beau livre, mais nous tenons avant tout à présenter des aujourd'hui à nos lecteurs quelques-unes de ces pages saisissantes. Ils jugeront mieux du ton et du style de l'auteur qui paraît inspiré tant ce qu'il dit offre d'actualité.

SIXIÈME DISCOURS

L'UNIQUE GARDIEN

DE L'ALLIANCE AVEC DIEU

QUI SOIT DENECHÉ FIDÈLE

Messieurs,

Il y a dans l'Ancien Testament une scène incomparable de majesté touchante. C'est la scène où Moïse, le grand législateur, avant de monter sur le Nebo pour saluer de loin la Terre Promise et mourir, rassemble une dernière fois les douze tribus et leur fait ses adieux en les bénissant. Sur chacune, il prononce une bénédiction particulière. A la tribu de Juda, il souhaite la force, la fertilité et l'abondance, aux tribus d'Ephraïm et de Manassé : l'amoureuse confiance dans le Seigneur, à celle de Benjamin. Mais, arrivé à la tribu sacerdotale de Lévi, il semble que Moïse soit plus particulièrement ému et attendri : de son regard de législateur et de prophète, embrassant le passé et l'avenir, il prononce sur elle cette bénédiction. Cette prophétie : *Ce sont ceux-là, ô Seigneur, qui ont gardé ton alliance !... Ils brûleront l'encens dans le temps de la colère, et ils placeront l'holocauste sur ton autel.*

Le jour où Moïse, descendant du Sinaï avec les Tables de la Loi, avait retrouvé Israël dansant autour du veau d'or, une seule tribu s'était tenue austèrement à l'écart de cette danse obscène, une seule : la tribu sacerdotale de Lévi : *ce sont ceux-là, ô Seigneur, qui ont gardé ton alliance !*

Le Seigneur — personne n'ignore ce détail de l'Ancien Testament — avait fait alliance avec toutes les douze tribus qui composaient la nation juive. Mais ce qu'on peut ignorer, c'est qu'une d'elles, la tribu sacerdotale de Lévi, avait été choisie et séparée pour être gardienne, à toujours, de cette alliance. Voilà pourquoi le Seigneur avait passé avec elle un pacte qui s'appela le pacte de Lévi, *pactum Lévi*. Et voilà pourquoi Moïse, au moment de mourir, entrevoyant à travers les siècles la fidélité de la tribu gardienne, s'écriait en la bénissant : *Ceux-là, ô Seigneur, ont gardé ton alliance : ils brûleront l'encens au temps de la colère, et ils placeront l'holocauste sur ton autel.*

Telle fut la scène des adieux de Moïse, et telle fut aussi sa prophétie sur la garde de l'alliance.

Quatre mille ans, Messieurs, se sont écoulés depuis cette prophétie. La tribu de Lévi existe toujours, mais transformée et perfectionnée. Elle est aujourd'hui le clergé catholique, avec tous ses évêques, tous ses prêtres, toutes ses vierges, toutes ses maisons religieuses : tribu lévitique selon la grâce, qui a succédé à la tribu de Lévi selon la naissance.

Eh bien ! à cette heure d'angoisse profonde où tant d'attaques sont dirigées dans les journaux dans les rues et jusque dans les Assemblées nationales, contre le clergé et sa mission de prier et d'enseigner, je crois répondre à un dessein d'en haut et à un besoin de l'heure présente en faisant suivre le sujet de l'*Apostasie*, de cet autre : *L'unique gardien de l'Alliance avec Dieu qui demeure fidèle.*

Naguère, l'erreur et la passion ont poussé ce cri : le cléricisme, voilà l'ennemi.

Je voudrais être l'impartialité qui répondit : le clergé, voilà la fidélité et le dévouement.

Je vous propose, Messieurs, ces deux sévères et solennelles réflexions :

Première : *A cette heure de crise et d'apostasie, le clergé demeure, seul, gardien de l'Alliance avec Dieu.*

Deuxième : *Obstacle à travers lesquels le clergé garde et gardera l'Alliance.*

À CETTE HEURE DE CRISE ET D'APOSTASIE LE CLERGÉ RESTE SEUL GARDIEN DE L'ALLIANCE AVEC DIEU.

Avant tout, Messieurs, il importe de partir d'une définition. Qu'est-ce que l'alliance en général et l'alliance avec Dieu ?

D'une manière générale, une alliance est une société. Quand on fait alliance, on forme société : société avec un but spécial, qui est de s'aider et de se soutenir. L'alliance est une société entre deux ou plusieurs contractants, à cette fin de s'aider et de se soutenir. C'est ainsi que l'al-

liance conjugale est une société d'affection et de mutuel soutien : c'est ainsi qu'un traité d'alliance est une société de forces entre deux peuples.

L'alliance avec Dieu, Messieurs, n'est pas autre chose. Elle est une société par laquelle Dieu et l'homme se sont donné la main, Dieu pour s'incliner vers l'homme avec ses bienfaits, l'homme pour s'élever vers Dieu avec ses louanges. Dieu aidera l'homme, et l'homme célébrera Dieu : voilà l'alliance ! C'est ce qu'inclique du reste le beau nom de Religion, qui signifie proprement relier, unir, religere : la religion est une alliance parce qu'elle relie Dieu à l'homme, et l'homme à Dieu ; elle met Dieu et l'homme en société.

L'Alliance est donc une société entre Dieu et l'homme.

Cette définition bien comprise, recherchons maintenant quels sont les gardiens qui ont été désignés par le ciel et la terre pour veiller sur cette société entre Dieu et l'homme.

1. Le premier gardien désigné par la voix de Dieu et la voix des peuples était le sacerdoce, ou la famille des prêtres.

En effet, Messieurs, si vous y prenez garde, toutes les fonctions que remplit le prêtre ont cela de très remarquable qu'elles sont pour ainsi dire des actes de société continuelle entre Dieu et le monde. Le prêtre ne remplit pas une seule fonction de son ministère, qu'il n'atteigne à la fois Dieu et le monde, pour les entraîner en société et les réunir dans une sainte alliance.

Prenons en détail les principales fonctions du prêtre.

La première fonction sacerdotale est d'*offrir*. Eh bien ! le prêtre offre à Dieu et il offre aux hommes. A Dieu, il offre le pain et le vin sanctifiés, il offre l'encens : aux hommes, il offre la vie éternelle, la grâce et le pardon. Dans l'auguste sacrifice de la messe, au moment de l'élévation, il offre l'Eucharistie du côté du ciel, et au moment de la Communion, il offre l'Eucharistie du côté de la terre. Voilà donc un premier acte de société ou d'alliance dont le sacerdoce est dépositaire : offrir à Dieu et offrir aux hommes.

La deuxième fonction sacerdotale est de *parler*. Eh bien ! là encore, le prêtre parle à Dieu et il parle aux hommes. Il parle à Dieu au nom des peuples dans la prière quotidienne et publique à laquelle il est astreint, son office, son bréviaire, et il parle aux peuples au nom de Dieu, par la prédication de la vérité et de l'Évangile. Voilà donc un deuxième acte de société ou d'alliance dont le sacerdoce est dépositaire : parler à Dieu et parler aux hommes.

Enfin la troisième fonction sacerdotale est de *bénir*. Or, là également, le prêtre bénit Dieu et il bénit les hommes. Il bénit Dieu par la louange : que le nom du Seigneur soit béni et remercié ! et après qu'il a béni le Seigneur, le prêtre se retourne, et bénit les hommes : que Dieu tout-puissant vous bénisse ! Voilà donc un troisième acte de société ou d'alliance dont le sacerdoce est dépositaire : bénir Dieu et bénir les hommes.

Et ainsi en vérité, toutes les fonctions sacerdotales regardent à la fois, pour les unir, le ciel et la terre. Le prêtre est un sublime trait d'union ! Aussi un des noms les plus anciens et les plus beaux donnés aux prêtres dans les pages de la Bible — nom réservé aujourd'hui pour le Pape et les évêques — était le nom de pontife : le prêtre est pontife. Le Pontife, comme son nom l'indique, est un pont — pontifex, fait pont — un pont d'alliance jeté entre deux collines, les collines de la terre et les collines du ciel : un pont d'alliance jeté entre deux rivages, le rivage du temps et le rivage de l'éternité. Par ce pont, c'est-à-dire par les mains et par les lèvres du prêtre, les offrandes et les louanges de la terre passent et sont présentées au ciel ! Et par ce même pont, la vérité et les bénédictions du ciel passent et parviennent à la terre. Un prêtre qui ne dirait plus la vérité serait un pont brisé ; un prêtre qui ne donnerait plus la bénédiction serait un pont qui aurait croulé !

Tel était donc, Messieurs, le premier gardien et dépositaire de l'Alliance entre Dieu et le monde : le clergé, le sacerdoce.

Quels étaient les autres gardiens ?

2. Après la famille sacerdotale, la Providence avait placé comme second gardien de l'Alliance, la famille des familles.

Le roi était l'expression et en quelque sorte l'incarnation de la majesté de Dieu ; voilà pourquoi on lui disait : *Votre Majesté*. Il était donc naturel que la royauté fût, après le sacerdoce, la gardienne de l'Alliance avec Dieu ; car, comme parle magnifiquement Bossuet, les rois, non plus que le

soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne.

Un prophète d'Israël eut un jour une vision, et il la raconte ainsi au livre sacré :

« L'ange du Seigneur me fit voir un chandelier d'or, et sept lampes brûlaient sur les branches de ce chandelier.

« Et je vis aussi deux oliviers qui s'élevaient, l'un à la droite du chandelier d'or et l'autre à sa gauche.

« Et je dis à l'ange : Mon seigneur, qu'est-ce que ceci ? Que signifient ces deux oliviers qui sont autour du chandelier, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche ?

« Et l'ange me répondit : ces deux oliviers, ce sont les deux fils de l'huile sainte qui assistent et veillent devant le Dominateur de toute la terre.

Voici, sur cette mystérieuse vision, une des plus belles explications données par les interprètes sacrés :

Le chandelier d'or, c'est l'Église catholique, patrie de la lumière, de la vérité, et centre de l'Alliance avec Dieu.

Les deux fils de l'huile sainte, veillant autour du chandelier, ce sont le sacerdoce et la royauté, le Pontife et le Prince. Tous les deux, en effet, sont fils de l'huile sainte. Car le saint chrême fait les pontifes, et le sacre faisait les rois. Et tous les deux étaient gardiens ensemble autour de l'Église catholique, centre de l'Alliance, comme les deux oliviers autour du chandelier d'or. Le sacerdoce veillait à droite, la royauté veillait à gauche. Le Pontife gardait l'Alliance avec l'encensoir, le Roi la gardait avec le glaive. Le Pontife eus ignait la vérité, et le prince faisait observer la justice... Ah ! représentez-vous, Messieurs, ce mystique chandelier d'or portant des flammes à toutes ses branches, c'est-à-dire l'Église catholique par un beau temps de lumière, de paix, de sérénité. Puis représentez-vous les flammes vives du chandelier répandant des lueurs : à droite sur la tête des Pontifes, à gauche sur la couronne des princes : à droite, sur des visages comme ceux de saint Pierre, de saint Grégoire, de saint Léon et toute la chaîne des Pontifes ; à gauche, sur des visages comme ceux de Constantin, de Charlemagne, de saint Louis et toute la chaîne des rois chrétiens. Représentez-vous tout cela, ce chandelier d'or, ces flammes vives, ces nobles visages, ces grands noms, cette paix, cette sérénité, et vous aurez, dans cet ensemble, une image de ces temps fortunés où, pour garder l'Alliance, il y avait union entre le Pontife et le Prince, entre le sacerdoce et la royauté !

Parce que les rois étaient, avons-nous remarqué, l'expression de la majesté de Dieu, on leur disait à eux-mêmes : *Votre Majesté*. Les souverains Pontifes, voulant reconnaître la fidélité de leur garde autour de l'Église, ajoutèrent à ce mot de Majesté un qualificatif d'honneur et de reconnaissance. On appelle donc :

Le roi de France : *Sa Majesté Très Chrétienne*.

Le roi d'Espagne : *Sa Majesté Catholique*.

Le roi de Portugal : *Sa Majesté Très Fidèle*.

Le roi d'Autriche et de Hongrie : *Sa Majesté Apostolique*.

O temps fortunés, où le peuple gardait ses rois, parce qu'eux-mêmes les premiers, les rois gardaient Dieu, premiers gardes du corps du Christ et de son Église ! En ce temps-là « le peuple parlait de ses fautes aux princes, comme l'enfant pardonne des faiblesses à son père ; il compa- tissait au levain de l'humanité demeure en lui » aussi bien que dans le dernier des mortels. « Le souverain avait foi dans son peuple, et le peuple avait foi dans son souverain. Ils croyaient l'un à l'autre ; ils s'étaient donné la main, non pour un jour, mais devant Dieu et pour tous les siècles, au nom des morts et des vivants, au nom des ancêtres et de la postérité. « Le prince descendait tranquille dans la tombe, laissant ses enfants à la garde de son peuple, et le peuple, les voyant petits et sans forces, les gardait en attendant d'être gardé par eux. »

3. Enfin, Messieurs, en avant du sacerdoce et de la royauté, la Providence avait placé un troisième gardien de l'Alliance : ce troisième gardien, c'étaient les nations.

Les nations formaient comme le rempart de l'Alliance. Ce rempart s'appelait d'un nom célèbre : la Chrétienté. Chaque nation chrétienne avait son rang marqué dans la garde, chacune avec ses étendards, ses enseignes et ses couleurs. Toutes ensemble, elles rappelaient le fameux carré que les douze tribus d'Israël, lorsqu'elles étaient en marche dans le désert, formaient autour de l'arche d'alliance.

Le carré macédonien est célèbre dans l'histoire. C'est par lui qu'Alexandre vint à bout de toutes les innombrables armées de l'Asie. Le carré qui formaient les tribus d'Israël autour du Tabernacle n'est pas moins célèbre ; c'est son aspect qui enthousiasma Balaam lorsqu'il s'écria, au lieu d'insultes Israël : *Que les pavillons sont beaux, ô Jacob ; que les tentes sont belles, ô Israël !*

Mais ces phalanges antiques ne valaient pas, à beaucoup près, la Chrétienté, qu'on peut sur-nommer le carré catholique. Quatre nations, en effet, formaient comme une rangée en bataille à quatre aspects autour de l'Église : la France, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, l'Italie. L'Église, sans doute, était visible et répandue partout, mais particulièrement au milieu de ces quatre nations qui la protégeaient et formaient son carré de défense, son quadrilatère inexpugnable.

La France avec ses Charles Martel, ses saint Louis, repoussant les Sarrasins ;

L'Espagne avec son Cid Campeador, repoussant les Maures ;

L'Italie avec ses frères républicains de Gènes, de Pise, de Florence, de Venise, repoussant les pirates qui infestaient les mers ;

L'Autriche-Hongrie avec ses don Juan, ses Jean Hunyade et ses Mathias Corvin, repoussant l'islamisme ;

Tel était l'incomparable carré catholique, contre lequel toutes les forces du monde venaient extérieurement se briser, en même temps que toutes

les portes de l'enfer venaient à l'intérieur du carré, se briser contre la chaire de Pierre !

Messieurs, après des descriptions pareilles, nous pouvons maintenant nous rendre compte de toute la belle ordonnance que formait, dans son ensemble, la garde catholique autour de l'Alliance.

L'Alliance, avons-nous vu, est une société entre Dieu et l'homme. L'Église, avec son divin Tabernacle, était le centre de cette société.

Sur les marches de l'Église, la famille des prêtres, offrant à Dieu et offrant aux hommes, parlant à Dieu et parlant aux hommes, bénissant Dieu et bénissant les hommes :

Puis la famille des rois, veillant sur toute la belle ordonnance avec le sceptre et le glaive ;

Enfin tout autour, la ceinture des nations chrétiennes ou le rempart de la Chrétienté : tel a été l'unique spectacle que présenta, jusqu'au moment du protestantisme et de la Révolution, la garde catholique autour de l'Alliance : la garde catholique, c'est-à-dire le sacerdoce, la royauté et les nations.

— Et maintenant, ô mon Dieu, pourquoi faut-il que j'aie à parler de déflections ! Mon cœur se serre à la pensée que la terre chrétienne est devenue la terre des infidèles, le pays de l'infidélité. O peuples de l'Europe, pourquoi avez-vous brisé avec l'Alliance ? Quand vous vieilliez sur Jésus-Christ et son Tabernacle, lui, Jésus-Christ, du fond de son tabernacle, ne veillait-il pas aussi sur vous !

Au soir de ce XIX^e siècle, je cherche donc autour du tabernacle de l'Alliance et de l'Église, je cherche la Chrétienté ou la garde des nations : et les nations ne gardent plus, la Chrétienté s'en est allée.

Je cherche la France, le soldat de Dieu : ah ! je n'ai pas le courage de dire, je ne dirai jamais que la France a fait défection ; j'aime mieux dire que le soldat de Dieu est tombé, blessé à mort, au pied du rempart.

Mais sans doute les rois seront restés fidèles à leur garde, eux les fils de l'huile sainte, les frères du Roi-Pontife ! Je cherche donc les rois... ô surprise poignante, ils n'y sont plus. Sur leurs fronts les rois ont effacé le sacre ; ils ne sont plus l'olivier à la gauche du chandelier d'or !

Et ainsi les nations ont fait défection, les princes ont fait défection, mais que reste-t-il donc, grand Dieu, que va-t-il vous rester pour garder votre Alliance ?... Il reste — ô peuple, regardez-les pour les admirer — il reste ceux dont on a dit : Le cléricisme, voilà l'ennemi, et dont il faut dire : Le clergé, voilà la fidélité et le dévouement !

« *Mon pade est avec Lui*, » avait dit le Seigneur Dieu des armées. Tandis que tous les autres gardiens ont abandonné leur garde, la tribu lévitique et sacerdotale est donc demeurée debout, repliée autour du tabernacle de l'Alliance. Quel spectacle grandiose vous offrez à cette heure, noble tribune salutaire, et comment lairais-je mon admiration ?

Voici que j'aperçois le Vatican se dresser devant mon regard : il y a là le Grand Prêtre, un vieillard tout à la fois âgé et jeune comme l'Église.

Il disait naguère, en parlant de lui-même, ces paroles : *« qu'il était un souverain dont les ailes s'étendent jusqu'aux extrémités du monde. »* Il semble même que les ailes de ce souverain prêtre aient encore grandi, qu'elles grandissaient à mesure que les rois ses frères abandonnaient leur garde : oh oui ! elles ont grandi, ses ailes, pour couvrir le tabernacle de l'Alliance et aussi la justice, que la défection a mis en danger.

Autour de lui, tous les évêques se sont serrés, tous les prêtres et toutes les maisons religieuses se sont serrés autour de leurs évêques : personne, ou presque personne, ne manque à son poste de péril et d'honneur.

Ainsi entouré, que fait-il tous les jours ce Pontife-Roi du Vatican, et avec lui tous les évêques et avec les évêques tous les prêtres, que fait-il ? Il offre, il parle et il bénit.

Il offre la Victime entre la terre et le ciel ;

Il prie à Dieu et il parle aux hommes ;

Et il bénit.

Prisonnier, il ne peut plus que parler et bénir ; et il parle et bénit tous les jours. A toute heure de la journée il bénit : Je vous bénis, mes enfants, je bénis vos âmes, je bénis vos familles, je bénis votre vie et votre mort, je bénis la France ; ah ! dites-lui que je la bénis !

Il garde donc l'Alliance, le noble et grand Pontife, seul olivier qui reste et toujours en fleurs devant le chandelier d'or, il garde l'Alliance ! Et avec lui, ô évêques, vous la gardez tous. Et avec lui, ô prêtres, ô vierges, ô maisons religieuses, vous la gardez tous. Non, il ne s'est jamais vu et il ne se verra jamais, dans l'histoire de l'Alliance, un moment plus triste ni plus touchant, ni plus solennel : toutes les gardes ont fait défection, excepté la phalange sacerdotale !

Pie IX disait : *« Les sceptres se brisent, mais les clés de Pierre demeurent toujours intactes. »*

Ce sont les clés du gardien fidèle... les clés de l'avenir.

II

OBSTACLES À TRAVERS LESQUELS LE CLERGÉ GARDE ET GARDERA L'ALLIANCE

J'ai donc montré qu'à cette heure de crise et de défection, le clergé reste seul gardien de l'Alliance avec Dieu. Pour être complet, il importe de parler maintenant des obstacles à travers lesquels le clergé garde et gardera l'Alliance. Enfant d'Israël, il m'est arrivé plusieurs fois dans le cours de cet écrit, de parler en me plaignant au milieu des Israélites, mes frères selon la chair. Enfants de l'Église, je me place maintenant avec humilité et avec joie au milieu des prêtres, mes frères selon la grâce et le sacrement de l'ordre.

C'était déjà, Messieurs, pour le prêtre une épreuve bien douloureuse que de rester seul à veiller ce trésor de l'Alliance : c'est bien douloureux d'être seul, alors que tant d'autres veillaient jadis avec nous ! Toutefois ce n'était que le commencement de l'épreuve. Ce qui nous rend

l'épreuve beaucoup plus douloureuse, c'est que ceux qui devaient nous aider dans notre garde et qui nous ont aidés, nous attaquent maintenant. Oui, à ceux qui ont fait défection, la garde du prêtre est devenue incommode. Nous sommes un gardien austère, et c'est pourquoi ils veulent se débarrasser de nous.

Eh bien ! voici ce que j'affirme : tous les moyens auxquels on a eu déjà recours, et auxquels on aura encore recours, pour se débarrasser à la fois et de l'Alliance avec Dieu et de son gardien, ces moyens n'obtiendront jamais que cet unique résultat : faire éclater la fidélité du gardien et consolider l'Alliance.

1. Le premier moyen employé a été la *séduction*. On a cherché à corrompre le gardien.

Dans une de ses pages les plus éloquentes, le Père Lacordaire représente les rois et les sages venant tour à tour frapper à la porte du Vatican. La doctrine sortait sous la forme frêle et usée de quelque vieillard septuagénaire et elle disait :

« Que me voulez-vous ? — Du changement. — Je ne change pas. — Mais tout est changé dans le monde : l'astronomie a changé ; la chimie a changé ; la philosophie a changé ; l'empire a changé ; pourquoi êtes-vous toujours la même ? — Parce que je viens de Dieu, et que Dieu est toujours le même. — Mais sachez que nous sommes les maîtres, nous avons un million d'hommes sous les armes, nous tirerons l'épée ; et l'épée, qui brise les trônes, pourra bien couper la tête d'un vieillard et déchirer les feuillets d'un livre. — Faites, le sang est l'arome où je me suis toujours rajeuni. — Eh bien ! voici la moitié de ma pourpre, accorde un sacrifice à la paix, et partageons. — Garde ta pourpre, ô César, demain on l'enterrera dedans, et nous chanterons sur toi l'Alleluia et le *De profundis*, qui ne changent jamais. »

Dieu soit loué, Messieurs, ce que le Père Lacordaire disait si magnifiquement de la papauté il y a vingt ans, il faut le dire avec actions de grâce, à cette heure, de tout le sacerdoce. La séduction avait échoué en s'adressant au Vatican ; elle a échoué pareillement en s'adressant aux humbles presbytères des campagnes. Sous la forme captieuse des idées modernes, elle est venue frapper à la porte de chaque presbytère, annonçant ceci : « Que 89 régnait partout, » mais chaque prêtre l'a interrompue de suite, en disant : « Excepté dans l'Eglise. » — La séduction a repris : « Je suis la liberté. » — Et chaque prêtre a répondu : « Et nous, nous sommes l'obéissance. » — Et la séduction s'est retirée.

Où, nous tous, fils de l'huile sainte qui nous sacra dépositaires de l'Alliance, il y a deux choses que nous avons juré de ne sacrifier jamais, parce que c'est notre promesse d'obéir et notre promesse de rester chastes, l'obéissance et le célibat ; par le célibat nous avons renoncé à toutes les alliances de la terre, pour veiller exclusivement sur l'Alliance de notre Dieu ; et par l'obéissance, nous formons une phalange autour de son tabernacle. La chasteté et l'obéissance !... Regardez-nous, ô peuples... nous pouvons supporter vos regards : nous sommes chastes, et nous obéissons. Nous obéissons ; ah ! nous sommes fiers de pouvoir le dire et de chanter notre victoire, un grand exemple a été donné au monde qui se meurt d'anarchie, par tous les prêtres ensemble : le Concile du Vatican s'était ouvert dans la liberté, il s'est clos dans l'obéissance. Et maintenant regardez : autour du Veilleur infailible, nous prêtres, pour garder l'Alliance, nous sommes tous rangés dans l'unité.

2. La séduction ayant été jugée impuissante à nous faire abandonner notre garde, on a recours maintenant contre le clergé à un autre moyen qui est l'*exil*, le *bannissement*.

Il faut bannir le prêtre, exiler le prêtre, tel est le cri qui retentit de toutes parts. Prêtez l'oreille : Bannir la Compagnie de Jésus de tous les royaumes, c'est le cri qui a retentit en Allemagne, et qui menace ailleurs :

Bannir de l'enseignement les Frères et les congréganistes : c'est le cri qui retentit dans toutes les communes de France ;

Bannir le prêtre de la formation des mariages, c'est le cri qui retentissait hier en Espagne ;

Bannir tous les prêtres du lit de la mort, et les bannir des funérailles, c'est le dernier mot d'ordre des sociétés secrètes.

Hélas ! nous voici donc destinés à devenir des bannis et des exilés au sein de nos patries respectives. Or, dites, mon Dieu, et vous, Messieurs, dites, que faut-il que nous fassions, et quelle conduite croyez-vous que nous puissions tenir en face de cette peine de l'exil qui nous est imposée ? Ecoutez, l'histoire raconte des choses touchantes des exilés. Elle raconte, par exemple, d'un Français, qu'étant obligé de fuir pendant la Terreur, il avait acheté de quelques deniers qui lui restaient une barque sur le Rhin ; cette barque lui servait de logement. N'ayant point d'argent, il n'y avait pas pour lui d'hospitalité. Quand on le chassait d'un rivage, il passait, sans se plaindre, à l'autre bord ; souvent poursuivi sur les deux rives, il était obligé de jeter l'ancre au milieu du fleuve. Contraint de se faire sauvage entre quatre nations civilisées, le pauvre exilé n'avait donc pas sur le globe un seul coin de terre où il osât mettre le pied ; mais sa consolation était, en errant dans le voisinage de la France,

de respirer quelquefois un air qui avait passé sur son pays !

Eh bien ! nous tous prêtres, nous sommes décidés à faire comme ce pauvre exilé. O Messieurs, si on nous bannit de vos écoles, on nous verra errer autour de vos écoles, pour apporter à vos petits enfants la vérité cachée dans nos bras. Si on nous bannit de votre lit de mort, on nous verra errer autour de votre lit de mort, pour chercher à bénir furtivement votre dernier soupir. Oh ! pardonnez, pardonnez cette insistance, l'exilé ne peut oublier son foyer natal, ni le prêtre ne peut oublier les âmes. Deux malades, deux maux sacres dont on ne guérit jamais : le mal du pays et le mal des âmes. Et c'est pourquoi, lorsqu'on nous oblige à nous éloigner d'elles, eh bien ! nous éprouvons le même mal qu'éprouve l'exilé ; jour et nuit, il y a dans nos cœurs le désir poignant de recevoir ces âmes, et nous risquons tout, oh ! oui, nous risquons tout pour tâcher de les revoir.

3. La séduction n'a pas réussi à nous faire abandonner notre garde ; le bannissement ne réussira pas mieux. Que reste-t-il à employer contre le gardien incommode ?

La mort, répond la haine. Dans ses rêves de destructions sauvages, la haine, en effet, s'est persuadée — elle le dit assez haut pour être entendue — que ce serait en finir une bonne fois avec Dieu et son Alliance, si l'on parvenait à supprimer la phalange sacerdotale tout entière.

Eh bien ! je suppose que sur des échafauds dressés aux quatre coins des nations chrétiennes, un grand nombre de prêtres fussent appelés à monter et à mourir ; par cette immolation immense, l'Alliance avec Dieu serait-elle anéantie ? Non, Messieurs, non. Ne voyez-vous pas des prêtres échappés au massacre, cachés dans les profondeurs des forêts, dans les souterrains des montagnes, célébrant dans l'ombre les saints mystères, et conservant dans le repaire des bêtes fauves l'Alliance avec Dieu dont les hommes ne veulent plus ! N'a-t-on pas dit : « Ce n'est pas sous les feuillages des bois et au bord des fontaines que la vertu paraît avec le plus de puissance : il faut la voir à l'ombre des murs des prisons et parmi les flots de sang et de larmes. Combien la religion est divine, lorsqu'on fond d'un souterrain, dans le silence et la nuit des tombeaux, un pasteur que le péril environne, célèbre, à la lueur d'une lampe, devant un petit troupeau de fidèles, les mystères d'un Dieu persécuté ! » Aussi longtemps qu'il restera un épi et un prêtre, l'épi pour être consacré, le prêtre pour prononcer les paroles, l'Alliance subsistera !

Telle est donc une première manière de conserver l'Alliance contre la haine triomphante. Il y en a une autre. De ces prêtres cachés, suivez-moi vers ces prêtres qui meurent.

J'ai dit en commençant, si vous vous en souvenez, que l'Alliance était une société entre Dieu et l'homme. Or nous, prêtres, centre de cette société entre Dieu et l'homme, nous éprouvons souvent une double difficulté ; une difficulté d'abord à retenir dans l'Alliance les hommes qui s'éloignent et sont infidèles ; et puis une difficulté aussi à retenir Dieu lui-même qui, irrité, veut s'éloigner à son tour. C'est en vue de cette deuxième difficulté que Moïse étendant ses mains sur la tribu de Lévi et entrevoquant les efforts qu'elle aurait à faire, s'écriait : « Ce sont ceux-là ô Seigneur, qui ont gardé ton Alliance... Ils brûleront l'encens au temps de la colère et ils placeront l'holocauste sur ton autel. » Nous, prêtres, nous cherchons donc par l'encens et par l'holocauste à retenir dans l'Alliance Dieu lui-même qui veut partir.

Mais voici : il survient parfois, dans le cours des siècles, de ces époques terribles et solennelles, où, à cause des péchés des peuples, il semble que l'encens que nous brûlons ait perdu sa force et son parfum pour aspirer la colère de Dieu, et où l'holocauste habituel de nos autels semble ne plus suffire pour retenir le Seigneur dans l'Alliance. Que permettez-vous alors, ô Justice et Miséricorde éternelles ?... Tout à coup une persécution s'est allumée ; le prêtre devient lui-même l'holocauste du sacrifice ; et mourant martyr, comme hier les otages de la Commune, il apaise Dieu irrité contre les hommes et le retient dans l'Alliance.

O mes frères dans le sacerdoce qui lirez ces lignes, c'est pour vous maintenant que j'écris ces derniers mots :

Rien ne nous autorise à croire que les temps de colère divine que nous traversons, soient à leur fin, et peut-être... ah ! peut-être aurons-nous encore des efforts à faire pour retenir dans l'Alliance Dieu qui veut partir. S'il devait en être ainsi, gardiens intrépides, tenons-nous prêts ; nous nous étendrons sur l'autel où nous avons si souvent étendu la sainte Hostie : après notre sacrifice du matin, ce serait notre sacrifice du soir !

O Jésus-Christ, si vous nous faisiez cet honneur d'être offerts en holocauste avec vous, vous nous donneriez, n'est-ce pas ? la force de souffrir et de mourir en bénissant le monde. Voici ce *Cœur qui a tant aimé les hommes*, ce serait là toute notre défense et notre dernier soupir !

Et vous, ô peuples, vous connaîtrez alors ceux qui vous ont le plus aimés ; vous rendriez justice au sacerdoce ; sur nos tombes vous écrieriez ces simples mots :

« Ils sont morts pour garder l'Alliance. »

ŒUVRES POLÉMIQUES

De Mgr FREPPEL, Evêque d'Angers

DISCOURS

Prononcés à la Chambre des Députés, du 16 Mai 1885 au 30 Mars 1886.

OBSERVATIONS

Faites à la Chambre des Députés dans ses diverses séances.

Les discours dont il est ici question regardent, il est vrai, exclusivement la France, mais la France nous est-elle tout à fait étrangère ? Les questions qui l'intéressent ne nous intéressent-elles pas aussi à un certain point de vue ? D'ailleurs, les chambres françaises traitent souvent des sujets qui sont d'un intérêt général, et dont l'application est facile à faire à d'autres pays, surtout à des pays catholiques, et en particulier au Canada, si bien appelée la Nouvelle-France. Ces remarquables discours de Mgr Freppel doivent donc attirer notre sérieuse attention. Ce sont des modèles du genre parlementaire, et nos députés canadiens feraient bien d'en faire de temps en temps une de leurs lectures habituelles. Cela leur aiderait extraordinairement à polir leur style, à leur donner des idées pratiques, et peut-être à quelques-uns... des principes.

Ière Série. — Examen critique de la *VIE DE JÉSUS*, de M. RENAN. — M. HAVET, éditeur des *PENSÉES DE PASCAL* et panégyriste de M. RENAN. — Une édition populaire de la *VIE DE JÉSUS*, de M. RENAN. — Examen critique des *APÔTRES*, de M. RENAN. — Première et Deuxième Note sur un mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme. — La Question des lettres d'obédience. — De l'Enseignement religieux dans les écoles. — 1 vol. in-8. Prix \$1.50

IIe Série. — Lettre à M. Jules SIMON, ministre des cultes, sur l'immovibilité des desservants. — Lettre à M. de VILLEMESSANT, rédacteur en chef du *Figaro*. — Lettre à M. Léon HARMEL, à l'occasion de son livre intitulé : *MANUEL DE LA CORPORATION*. — Lettre à M. GAMBETTA en réponse au discours de Romans. — Lettre à M. DUBAURE, garde des sceaux, sur les délations contre la magistrature. — Pétition des archevêques et évêques fondateurs de l'Université libre d'Angers à la Chambre des députés, relativement au projet de loi sur l'enseignement supérieur. — Remarques sur le rapport de M. SPULLER concernant la liberté de l'enseignement supérieur. — Lettre à M. Jules FERRY en réponse à l'une des assertions de son discours. — Lettre à M. Paul BERT sur la *TRÉOLOGIE MORALE* de P. GURY. — Lettre au R. P. CLAIR, de la Compagnie de Jésus, sur le même sujet. — Observations sur le projet de loi relatif au conseil supérieur de l'instruction publique. — Lettre au ministre de l'intérieur et des cultes sur l'exclusion du clergé catholique de la commission des hospices. — Lettre au R. P. UBALD, auteur du livre intitulé : *LES TROIS FRANCS*. — Lettre des évêques de la province de Tours à M. le Président de la République, touchant les décrets du 29 mars 1880, relatifs aux congrégations religieuses. — Observations sur la situation légale des chapelles dites non autorisées. — Circulaire et Lettre aux électeurs de la 3e circonscription de Brest. — Interpellation à la Chambre des députés sur l'expulsion des RR. PP. Jésuites. — Discours à la Chambre des députés contre la gratuité absolue, l'obligation légale, la laïcité de l'enseignement primaire. — 1 volume in-12. Prix 75 cts

IIIe Série. — Discours à la Chambre des députés contre la suppression de la magistrature ; — contre un amendement tendant à grever les communes catholiques de nouveaux impôts. — Lettre aux catholiques espagnols, en réponse à leur adresse du 1er janvier 1881. — Discours à la Chambre des députés contre une proposition tendant à retirer à des congrégations religieuses, qui les occupent, divers immeubles appartenant à la ville de Paris ou à l'Etat ; — contre la liberté illimitée de la presse ; — contre la prise en considération d'une proposition ayant pour objet de supprimer les chapelains de Sainte-Geneviève, et d'enlever l'église au culte, — contre la promiscuité des cimetières ; — à l'occasion d'une convention passée entre le gouvernement et la Compagnie des Messageries maritimes, pour demander le maintien d'un article du cahier des charges concédant le transport gratuit aux missionnaires et aux religieuses. — Lettre aux catholiques de Porto, en réponse à leur adresse du 10 mars 1881. — Discours contre la déclaration d'urgence d'un projet de loi sur le recrutement de l'armée ; — à propos d'une circulaire adressée aux supérieurs des séminaires pendant la guerre de 1870 ; — contre le projet de loi tendant à assujettir les élèves ecclésiastiques au service militaire ; — pour demander que l'exemption du service militaire accordée aux instituteurs de l'Etat soit étendue aux membres de l'enseignement libre ; — contre la suppression du crédit pour les bourses des séminaires ; — en réponse aux attaques de M. Périn contre les missionnaires ; — contre la suppression de l'aumônerie de l'Ecole normale supérieure ; — contre une proposition tendant à supprimer les chapelains de Sainte-Geneviève, et à enlever l'église au culte. — Circulaire et Lettre aux électeurs de la 3e circonscription de Brest. — 1 vol. in-12. Prix 75 cts

IVe Série. — Discours prononcés à la Chambre des députés du 24 novembre 1881 au 12 juillet 1882. — Lettre à l'occasion du *SIXIÈME CENTENAIRE DES VÊPRES SICILIENNES*. — Lettre sur les *COMMISSIONS SCOLAIRES*. — Lettre à l'occasion du *CENTENAIRE DE POMBAL*. — 1 volume in-12. Prix 75 cts.

Ve Série. — Discours prononcés à la Chambre des députés, du 11 novembre 1882 au 7 juillet 1883. — Observations sur l'avis d'une section du Conseil d'Etat concernant le pouvoir du Gouvernement de prononcer la suppression des traitements ecclésiastiques par voie disciplinaire. — Note sur l'interprétation de l'article 16 du Concordat donnée par M. le Ministre des cultes au Sénat. — 1 volume in-12. Prix 75 cts

VIe Série. — Discours prononcés à la Chambre des députés : — sur les droits des curés relativement à la sonnerie des cloches et à la propriété des clés des Eglises ; — pour le maintien du monopole des pompes funèbres ; — sur l'indemnité de logement due aux curés et desservants par les communes ; — contre un amendement de M. Paul BERT, demandant la désaffectation de certains immeubles communaux ; — sur le monopole des inhumations ; — sur les propositions de loi relatives à l'enseignement primaire ; — sur la proposition de M. Paul BERT sur l'organisation de l'enseignement primaire ; — contre la suppression des bourses de séminaires ; — contre la diminution du traitement de l'Archevêque de Paris ; — à l'occasion d'un crédit demandé pour l'expédition du Tonquin ; — contre la suppression de l'aumônerie de l'école des Arts-et-Métiers d'Angers ; — sur la question ouvrière ; — sur le projet de loi relatif aux écoles d'enfants de troupe ; — contre la laïcisation du personnel enseignant dans les écoles publiques ; — au cours de la discussion du même projet de loi ; — au cours de la discussion de la loi sur l'enseignement primaire ; — contre l'interdiction faite aux instituteurs de remplir les fonctions d'organiste, etc. ; — pour l'intervention du conseil municipal dans la nomination des instituteurs ; — à propos des legs et dons faits aux communes, à la charge d'employer des instituteurs congréganistes ; — sur la composition des conseils départementaux ; — contre l'abrogation des titres I et II de la loi du 15 mars 1850. — Lettre à M. Arthur Loth sur l'instruction civique. — Observations sur le Centenaire de Luther. — Sur la qualité de fonctionnaires attribuée aux évêques. — 1 vol. in-12. Prix \$1.00

VIIe Série. — Discours prononcés à la Chambre des députés du 28 mai 1884 au 12 mai 1885. — dans la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée ; — pour demander la dispense du service militaire en faveur des élèves ecclésiastiques ; sur la politique du ministère dans la question d'Egypte ; — pour le maintien des prières publiques ; — contre la proposition de loi tendant à rétablir le divorce ; — sur les affaires de Madagascar ; — contre le paragraphe 1er de l'article 2 du projet de loi tendant à la révision partielle des lois constitutionnelles ; — contre la suppression des prières publiques ; — sur le projet de loi et les interpellations relatives aux affaires du Tonquin ; — contre la suppression du budget des cultes ; sur le traitement des vicaires et des chanoines ; — contre la suppression du crédit alloué au chapitre de Saint-Denis ; — pour le rétablissement du crédit relatif aux bourses des séminaires ; — pour le rétablissement du crédit de 5,900 francs en faveur de divers établissements religieux ; — contre la suppression d'un crédit relatif aux aumôniers des hôpitaux militaires ; — contre la suppression des Facultés de théologie de l'Etat ; contre la suppression de l'évêché de la Guadeloupe, question des menses épiscopales ; — à l'occasion de la ratification du traité de Hué ; — au cours de la discussion de la loi sur les récidivistes ; au cours de la discussion du projet de loi sur les récidivistes ; — dans la discussion du même projet de loi. — Observations dans la discussion du projet de loi concernant le déclassement d'une partie de l'enceinte de la ville de Lyon. — Un fort volume in-12 de 480 pages. Prix 75 cts

VIIIe Série. — Discours à la Chambre des députés (séance du 16 mai 1885) au cours de la discussion de la loi concernant les moyens de prévenir la récidive ; — même séance, sur le paragraphe 1er de l'article 2 ; — (séance du 18 mai 1885) au cours de la discussion de la même loi ; — (séance du 11 juin 1885) pour soutenir un amendement à l'article 18 de la loi sur le recrutement ; — (séance du 13 juin 1885) au cours de la discussion du projet de loi sur le recrutement ; — observations (même séance) ; — (séance du 18 juin 1885) au cours de la discussion de la loi du recrutement sur l'article 39 ; — (séance du 18 juin 1885) au cours de la discussion de la même loi sur l'arti-

Anecdote. — Au guichet d'une gare de la ligne d'Ambérieu à Genève, M. l'abbé B... se présente pour prendre son billet.
— Après moi, s'écrie un voyageur ; j'étais là avant vous.
— C'est possible, répond l'abbé, mais je crois être arrivé le premier.
— Non, monsieur, c'est moi, et ici c'est comme au confessionnal : chacun son tour et il faut payer.
— Ah ! vous avez payé au confessionnal ?
— Oui, monsieur.
— Tant pis pour vous : on ne paye au confessionnal que pour restituer ce qu'on a volé. Si donc vous avez payé, c'est que vous avez restitué.
Applaudissements répétés dans la salle d'attente. (Petites lectures illustrées.)

cle 50, qui concerne le service des hommes de la réserve ; — observations (même séance). Règlement de l'ordre du jour ; — (séance du 20 juin 1885) à l'occasion d'une proposition relative à l'initiative parlementaire ; — (séance du 29 juin 1885) dans la discussion générale du budget de l'Instruction Publique ; — (même séance) contre la création d'une section des sciences religieuses à l'École des Hautes-Études ; — (séance du 6 juillet 1885) à l'occasion de la discussion sur la ratification du traité de Tien-Tsin ; — (séance du 9 juillet 1885) au sujet d'une réduction demandée pour le traitement du personnel des cultes aux colonies ; — observations sur une déclaration du Conseil d'Etat ; — réponse à un rapport de M. Martin-Fénel ; — réponse au rapport de M. de la Motte ; — lettre de M. Charles Buet sur l'Amiral Coligny ; — lettre à Mgr l'Arche-

vêque de Paris, sur la désaffectation de l'Église Sainte-Genève ; — observations (séance du 14 décembre 1885) ; — (séance du 21 décembre 1885) sur le Tonkin et Madagascar ; — (séance du 21 janvier 1886) sur la proposition de loi d'amnistie ; — (séance du 29 février 1886) sur la proposition d'amnistie ; — (séance du 15 février 1886) au cours de la discussion du projet de loi sur la liberté des funérailles ; — (séance du 25 février 1886) sur la ratification du traité conclu avec la reine de Madagascar ; — (séance du 11 mars 1886) sur la suppression de l'indemnité attachée à un certain nombre de vicariats ; — (séance du 30 mars 1886) contre l'article 1er sur la proposition de loi relative à la liberté des funérailles ; — (même séance) contre la crémation des corps ; — (même séance) dans la discussion de la loi sur la liberté des funérailles ; — (même séance) contre l'article 3 de la même loi. 1 vol. in-12. Prix 88 et

LE CARÊME

Après nous avoir fait méditer la première page de la vie de l'Enfant divin, l'Église ouvre la seconde, qui contient les douleurs de l'homme-Dieu : expiateur de nos péchés, il apparaît, s'humiliant sur les bords du Jourdain et recevant de Jean-Baptiste le baptême de la pénitence, jeûnant au désert, exposé aux attaques de l'esprit tentateur, enfin sortant de la retraite pour semer le triple bienfait de ses exemples, de sa doctrine et de ses miracles parmi les pauvres de la Galilée, de la Samarie et de la Judée ; nous devons, nous qui sommes coupables, nous humilier, jeûner et prier ; l'Église veut que chacun de nous imite cette seconde page de la vie de Jésus-Christ, au moment où elle publie l'ouverture du carême ; le christianisme, en effet, est un culte d'abstinence et de privation, parce qu'il est un exercice continu de vertu, et que la vertu ne s'acquiert pas sans peine et sans combat.

Les dimanches qui précèdent le carême portent le nom de Septuagésime, de Sexagésime, de Quinquagésime, parce que le premier de ces dimanches est le septième avant celui de la Passion, les deux autres, sont le sixième et le cinquième avant la Passion. Ils sont une préparation au carême. L'Église veut nous prévenir par ses offices des obligations que va faire naître la sainte quarantaine. Il faut reconnaître malheureusement que, dans ce même temps, dans ces jours nommés *jours gras*, un trop grand nombre de personnes justifie la prophétie du Sauveur. *Le monde se réjouit, disait-il à ceux qui l'entouraient, et vous vous serez dans la tristesse, mais malheur à ceux qui rient.* Sans doute, il y a des distractions permises, des repas de famille qui n'ont rien que de légitime et même de louable, mais que dire des excès qui ont lieu dans les bals publics, dans les travestissements, qui scandalisent le public honnête. Nous voudrions en détourner tous ceux auxquels nous portons intérêt et leur faire comprendre combien ces excès sont contraires tout à la fois à la morale et à la santé. C'est dans l'intérieur des familles que repose le plaisir sans remords et la joie du jour sans le regret du lendemain. Pour faire réparation des fautes que nous signalons, l'Église a établi les prières des quarante heures, qui ont lieu le dimanche de la Quinquagésime, le lundi et le mardi suivants. Le Saint-Sacrement est exposé, et les fidèles redoublent de prières et de piété pour apaiser la colère de Dieu excitée par de trop coupables désordres : unissons-nous par la pensée aux quarante heures qui s'écouleront depuis la condamnation de Notre Seigneur à mort jusqu'à sa résurrection.

Dès le cinquième siècle on avait coutume de célébrer à cette époque une messe avec des litanies spéciales, en opposition aux désordres, suite du paganisme. Plus tard les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres s'appellent *carême prenant*, parce qu'ils étaient destinés à l'application de la pénitence publique ; vient ensuite l'institution des quarante heures, qui rappelle les pieux usages de l'antiquité.

Le premier mercredi du carême avait été choisi dans les premiers siècles pour mettre en pénitence publique ceux qui devaient être reçus à la réconciliation, c'est-à-dire à la communion des fidèles pour le jour de Pâques ; nous avons dans une précédente livraison expliqué comment cette réconciliation avait lieu : aujourd'hui il ne reste plus pour ce jour que la distribution des cendres ; elle est bien propre à faire naître dans notre esprit de sérieuses réflexions ; avec quelle humilité ne devons-nous pas nous approcher du ministre sacré qui, de la part de Dieu, va marquer nos fronts du cachet de la mort, et y graver avec la cendre l'irrévocable arrêt qui nous condamne à le subir quand il plaira au souverain maître de la vie de nous redemander celle qu'il nous a prêtée !

La pensée du jugement dernier, la puissance de la prière dans l'exemple de la Chananéenne, l'efficacité de la prière dans la parabole du paralytique, sont tour à tour offerts à la méditation des fidèles dans les évangiles de la première semaine du carême ; c'est ainsi que l'Église gradue ses instructions pour conduire nos cœurs à une pénitence sincère.

(Petites lectures illustrées.)

MOÏSE ET DARWIN

L'HOMME DE LA GENÈSE COMPARÉ À L'HOMME-SINGE

— ou —

L'enseignement religieux opposé à l'enseignement athée

— PAR —

LE Dr CONSTANTIN JAMES

1 vol. in-12 de vi-452 pages.....Prix franco : 88 et

Ce livre n'est pas seulement la réfutation à la fois scientifique et humoristique des théories de Darwin sur la prétendue transformation du singe en homme, c'est de plus la justification la plus éclatante des récits de la Genèse. Ajoutons que l'auteur a eu le rare talent d'en faire un véritable manuel d'enseignement religieux à opposer aux manuels athées de l'enseignement laïque. Aussi son livre obtient-il un immense succès, et lui a-t-il valu de la part du Saint-Père une approbation sans réserve sous la forme d'un Bref de félicitations et d'un Décret le nommant Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

Les Illustrations et les Célébrités du XIX Siècle.

Chaque série (un beau vol. in-8°, titre rouge et noir) forme un tout complet et se vend séparément. Prix franco : \$1.00

1ère. Série. — LÉON XIII, par Louis Teste. — LE GÉNÉRAL VINOY, par le général Ambert. — LE FRÈRE PHILIPPE, par J. d'Arzac. — MONTALEMBERT, par M. Fourier. — DROUOT, par le général Ambert. — SŒUR ROSALIE, par J. H. Olivier. — JASMIN, par Camille d'Arvor. — COMTESSE DE CHAMBORD, par P. Vedrenne. — LE MARÉCHAL MONCEY, par le général Ambert. — ARMAND DE MELUN, par Dom Piolin. — EUGÉNIE ET MAURICE DE GUÉRIN, par C. d'Arvor.

2e. Série. — LE GÉNÉRAL DE LA MORCIÈRE, par A. Rastoul. — LE DOCTEUR LARREY, par le général Ambert. — AUGUSTIN COCHIN, par G. Pinta. — HENRI MONNIER, par J. M. Villefranche. — LE MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD, par le général Ambert. — LE NOUVEL ACADÉMICIEN PASTEUR, par H. Davy. — LOUIS VEUILLON, par H. de Montgeot. — CHATEAUBRIAND, par P. Vedrenne. — R. P. DE RAVIGNAN, par A. Vivier.

3e. Série. — LE PRINCE IMPÉRIAL, par F. de Barghon Fort-Rion. — DOM PROSPER-LOUIS PASCAL GUÉRANGER, par Dom Piolin. — M. LAINÉ, par Ch. de Négrondes. — H. FLANDRIN, par C. de Beaulieu. — DUPUYTREN, par le docteur du Puysot. — LE PRINCE J. BONIATOWSKI, par le général Ambert. — CHARLES X, par P. Vedrenne. — ABRAHAM LINCOLN, par A. Tachy. — BOIELDIEU, par J. d'Apprieu. — LE DUC DE REICHSTADT, par Jean Mandé. — LE MARÉCHAL PELISSIER, DUC DE MALAKOFF, par le général Ambert. — DAVID LIVINGSTONE, par J. d'Arzac. — JEAN REBOUL, par le baron de Prinsac. — MARIE-AMÉLIE, REINE DES FRANÇAIS, par Alexis Saïer.

4e. Série. — HYACINTHE LOUIS DE QUÉLEN, ARCHEVÊQUE DE PARIS, par J. Guillermin. — L'AMIRAL DE LA RONCIÈRE LE NOURY, par J. S. Girard. — LE GÉNÉRAL J. A. GARFIELD, par A. Tachy. — LE GÉNÉRAL CAVAGNAC, par le général Ambert. — LE PÈRE FÉLIX, par Alexis Franck. — ÉTIENNE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, par Joseph Lebrun. — LE DUC DE RICHELIEU, MINISTRE DE LOUIS XVIII, par P. Vedrenne. — DAVID D'ANGERS, par C. de Beaulieu. — CAVOUR, par Edmond Robert. — LE GÉNÉRAL MARGUERITE, par le général Ambert. — MME RÉCAMIER, par J. de Chertzoubre. — PAUL BEZANSON, LE DERNIER MAIRE FRANÇAIS DE METZ, par J. d'Arzac. — JOSEPH ET XATIER DE MAISTRE, par J. des Aperts. — LE GÉNÉRAL LA FAYETTE, par Anatole de Gallier.

5e. Série. — SILVIO PELLICO, par J. d'Apprieu. — LE COMTE HENRY DE RIANCEY, par Ch. de Montrevel. — BUGEAUD, par le général Ambert. — OZANAM, par Dom Piolin. — MGR AFFRE, par J. Guillermin. — LE GÉNÉRAL FOY, par Elie Fleury. — AUGUSTE BARBIER, par J. d'Apprieu. — LES FRÈRES HAUY, par Joseph Lebrun. — SCHNEIDER, par J. S. Girard. — ROYER-COLLARD, par P. Vedrenne. — LE PLAY, par A. Rastoul. — MGR GERBET, par Dom Piolin. — DANIEL MANIN, dictateur de Venise, par J. Morey. — LE COLONEL TAILLANT, défenseur de Phalsbourg, par le général Ambert.

6e. Série. — ROSSINI, par le comte de Sars. — THIÉRY, par le docteur Alfred Tixier. — EDGAR QUINET, par J. M. Villefranche. — INGRES, par C. de Beaulieu. — LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE, [BORIS, GOUBIN, POMMIER, RAOUX], par Chs. de Négrondes. — ROSTOPCHINE, par le marquis de Ségur. — JEAN-MARIE DE LA MENAIS, FONDATEUR DE L'INSTITUT DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE, par J. d'Arzac. — LÉOPOLD IER, ROI DES BELGES, par C. J. Drioux. — LA COMTESSE DE SÉGUR, NÉE ROSTOPCHINE, par le marquis de Ségur. — MAXIMILIEN IER, EMPEREUR DU MEXIQUE, par J. d'Apprieu. — CASIMIR DELAVIGNE, par Ch. de Négrondes. — AUGUSTE SIBOUR, ARCHEVÊQUE DE PARIS, par J. M. Guillermin. — VILLEMAIN, par Victor Jeanroy. — JOSEPH JACQUART, par J. Lebrun. — LORD PALMERSTON, (Henry John Temple), par Jean Mandé. — Le dessinateur CHAM (comte de Noé), par C. de Beaulieu.

7e. Série. — LOUIS-PHILIPPE IER, roi des Français, par J.-S. Girard. — CHARLES NODIER, par le baron de Prinsac. — MGR DUPANLOUP, par J. Morey. — ADOLPHE THIERS, par J.-M. Villefranche. — LE GÉNÉRAL CAMBRIELS, par Chs de Montrevel. — LE GÉNÉRAL CHANZY, par J. de Baudoncourt. — J.-M.-V. DE VERNA, premier président de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, par le général Ambert. — LE VICOMTE DE BONALD, de l'Académie française par J. des Aperts. — LE GÉNÉRAL BARON AMBERT, par le général Ambert, son fils. — LE DUC ET LA DUCHESSE D'ORLÉANS, par Charles de Montrevel.

8e. Série. — NAPOLÉON III, par le général Ambert. — MME SWETCHINE, par J. de Chertzoubre. — LE CARDINAL CONSALVI, par J. de Montagny. — CARNOT, par J. Nicolas. — LE CARDINAL GUIBERT, par J. Dunesse. — JOUFFROY, par V. Jeanroy. — M. DE MARTIGNAC, par Prosper Vedrenne. — CUVIER, par Dom Piolin. — GOETHE, par J. d'Apprieu. — CHARLES-ALBERT, roi de Sardaigne, par A. Tachy. — MGR DE SÉGUR, par le marquis de Ségur. — EUGÈNE DE LACROIX, par C. de Beaulieu. — LE SERGENT BLANDAN, par E. Perrot.

9e. Série. — LE FRÈRE PHILIPPE et les FRÈRES des écoles chrétiennes pendant la guerre de 1870-71, par le général Ambert. — DUMOURIEZ, par Elie Fleury. — LE R. P. CAPTIER, par J. d'Arzac. — VICTOR COUSIN, par Jean des Aperts. — LE MARÉCHAL NEY, par L. Perrot, ancien capitaine de zouaves. — LE PRINCE METTERNICH, par Albert Lepître. — LE CARDINAL MAURY, par J. Nicolas. — VIOLET-LE DUC, par François Bournaud. — LORD BYRON, par J. d'Apprieu. — L'ABBÉ REY, fondateur de la colonie pénitentiaire de Cîteaux, par J. Guillermin. — SIEYÈS, par J. Morey. — LE PRINCE EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, par le comte de Sars.

VIENNENT DE PARAÎTRE :

10e. Série. — LE GÉNÉRAL DAUMESNIL, par le général Ambert. — PROUDHON, par J.-M. de Baudoncourt. — MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE, par Jacques de la Faye. — LE VICOMTE DE NARBONNE LARA, par Victor Jeanroy. — LE MARÉCHAL DAVOUT, par Marcel Poullin. — JEAN-BAPTISTE IZABEY, par C. de Beaulieu. — LE CARDINAL MORLOT, par J. Guillermin. — FRANCIS GARNIER, par le colonel F. A. Protche. — LE VICE-AMIRAL BOUET-WILLAUMSZ, par H. Dupré-Lassalle. — GUSTAVE DORÉ, par C. de Beaulieu. — LE GÉNÉRAL PAJOL, par le général Ambert. — PIE VIII, par Dom Piolin.

11e. Série. — GÉNÉRAL DECAEN, par le comte de Sars. — GAMBETTA, par J.-M. Villefranche. — DUCHESSE D'ANGOULÈME, par René de Saint-Chéron. — CLAUDE BERNARD, par Alfred Tixier. — LOUIS XVIII, par J. Nicolas. — ANTOINE DE SALINS, par D. Piolin. — PONSARD, par J. d'Apprieu. — NICOLAS IER, par Aimé Giron. — O'CONNELL, par A. Lepître. — MARÉCHAL MASSÉNA, par E. Perrot. — LES VOLONTAIRES DE L'OUEST 1870-71 : CATHELINAU, par Alexis Franck.

Ces études, écrites par des littérateurs de talent, ayant tous fait leurs preuves, et la plupart ayant connu les personnages qu'ils mettent en scène, formeront une sorte d'encyclopédie, un vaste enseignement de l'histoire contemporaine, où l'on apprendra par quels moyens l'homme se forme, s'élève, conçoit de hautes pensées et réalise de grands desseins.

Les anecdotes, les faits particuliers, qui aident singulièrement à la vraie reproduction de la physiologie de l'homme, font des *Illustrations du XIXe siècle* une œuvre des plus attrayantes, une bibliothèque nationale et morale tout à la fois, pouvant être mise dans toutes les mains, pouvant servir de guide à l'esprit et au cœur, et appropriée aux besoins du temps ; elle saura instruire en intéressant, et faire aimer la religion et la France, en un moment où l'esprit de foi et de patriotisme, battus en brèche par la Révolution, tendent à s'affaiblir sinon à disparaître.

Cette publication a reçu d'ailleurs l'accueil le plus flatteur dans le monde littéraire : plus de trente mille volumes se sont écoulés en moins de trois ans.

Un médecin protestant venait d'abjurer le protestantisme pour embrasser la religion catholique. Le roi Henri IV faisant allusion à cette conversion, dit un jour à Sully :

- Ta religion est bien malade !
- Pourquoi ? répond le favori.
- Parce que les médecins l'abandonnent.

(Bourgeau. *Le Joyeux Passe-Temps*, in-12..... 50 cts)

VIE DU VÉNÉRABLE LOUIS-MARIE GRIGNION DE MONTFORT

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, FONDATEUR DES PRÊTRES MISSIONNAIRES DE LA
COMPAGNIE DE MARIE ET DE LA CONGRÉGATION DES
FILLES DE LA SAGESSE

— PAR —

M. l'abbé PAUVERT

1 vol. in-8 de XXVI-684 pages Prix franco : \$1.50

Le volume est orné d'un splendide portrait sur acier du Vénérable, d'un fac-similé de sa signature et d'une lettre dans laquelle il demande à Dieu des missionnaires pour sa Compagnie de Marie.

ŒUVRES

DE

MGR JOSEPH-MARIE GRAVERAN

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

PRÉCÉDÉES DE SA BIOGRAPHIE

Publiées par

M. l'abbé JOSEPH-MARIE TÉPHANY, Chanoine honoraire de l'Évêché de Quimper.

4 vol. in-8..... Prix franco : \$6.00

Les ŒUVRES de Mgr Graveran sont un des livres les plus utiles qu'un ecclésiastique dans le ministère des paroisses puisse se procurer. Plusieurs journaux et revues catholiques ont fait ressortir cette utilité. M. l'abbé Maupied écrivait dernièrement, à propos de cette publication :

“Voici enfin le monument le plus digne élevé à la mémoire de Mgr Graveran : ce sont ses propres Œuvres, offertes au Clergé et aux fidèles de ce beau diocèse de Quimper dont il fut l'évêque et dont il est l'une des gloires.

“Faire l'éloge des écrits de Mgr Graveran serait superflu ; ceux qui l'ont connu, et ils sont encore nombreux, en ont apprécié toute la valeur.

“Les Œuvres de Mgr Graveran comprennent quinze sujets d'oraison donnés au grand séminaire ; dix sermons prêchés aussi au grand séminaire ; dix-huit sermons, allocutions ou instructions en divers lieux et circonstances ; l'oraison de Mgr de Poulpique ; trente-sept mandements, lettres pastorales, circulaires, etc ; un cours complet d'enseignement de la religion. Ce sont les canevas de ses conférences sur le symbole : Ce qu'il faut croire ; sur le Décalogue, commandements de Dieu et de l'Église ; ce qu'il faut observer et pratiquer ; sur le culte et la prière, et sur les sacrements ; sur le *Pater Noster*, les fêtes de l'Église et les confréries ; cent soixante-seize conférences, dont les canevas sont suffisamment développés pour profiter à tous ; et néanmoins ils laissent une large place au travail et aux développements de ceux qui auront la bonne pensée de les prendre pour guides. Suivent enfin des plans de discours et d'allocutions pour une multitude de circonstances, pour la Présentation de la sainte Vierge, au grand séminaire, pour des professions religieuses, des mariages, des distributions de prix, et sur un grand nombre de sujets divers. A la fin du premier volume on a inséré l'oraison funèbre de Mgr Graveran, par M. l'abbé de Lésé-leuc de Kerouara.

“Cette simple énumération dit, mieux que nous ne pourrions le faire, de quelle grande utilité les Œuvres de Mgr Graveran peuvent être pour le clergé ; il y trouve une direction pour tout l'enseignement qu'il est appelé à donner, avec une doctrine sûre. Le travail ainsi nettement défini peut devenir très fructueux pour tous ceux qui s'appliqueront à l'étude et au développement des plans et canevas qu'ils trouvent ici. Ce ne sont point des discours de revues, faits dans le cabinet ; ici, tout est pratique, tout a été écrit pour des auditoires réels et connus. Voilà pourquoi aussi ces mêmes écrits de Mgr Graveran offrent le plus grand intérêt aux fidèles eux-mêmes ; ils y trouveront un aliment substantiel pour leur piété et leur foi, et une instruction nécessaire à tous, et malheureusement trop rare et trop négligée de nos jours, ce qui n'est pas l'une des moindres causes de nos malheurs.

“Quoique nous parlions avec connaissance de cause des Œuvres de Mgr Graveran, nous préférons laisser la parole à un juge dont nul ne contestera la compétence. Voici en quels termes Mgr Sergent a donné son approbation à cette publication.

“Mon cher chanoine, vous me demandez une autorisation pour imprimer les Œuvres de Mgr Graveran.

“J'approuve cette publication avec autant de plaisir que de confiance ; elle sera non seulement honorable au diocèse de Quimper, mais utile à ceux qui, ailleurs, sentiront le désir de puiser dans cette source féconde. La sagesse, la sûreté de doctrine et le style élégant de notre vénéré prédécesseur seront appréciés en France, où le Clergé, uniquement préoccupé de ses devoirs, recherche avec une admirable sollicité tout ce qui peut l'aider à les remplir.

“Rome, 19 mars 1870.”

“† RENÉ, évêque de Quimper et de Léon.

“Qu'ajouterions-nous à cette parole d'autorité ? Nous n'avons qu'à souhaiter un plein succès à des œuvres si dignes de l'obtenir, et dont l'étude peut tant contribuer à conserver et à raviver la foi et la vraie piété dans notre malheureuse patrie.”

L'abbé MAUPIED.

CORNEILLE

LA CRITIQUE IDÉALE ET CATHOLIQUE

Par M. AUGUSTE CHARAUX

Professeur de Littérature française à l'Université catholique de Lille.

AVEC UNE INTRODUCTION

Par le R. P. MARQUIGNY

2 vol. in-12 de XXII-349, 424 pages..... Prix franco : \$1.63

TABLE DES MATIÈRES

Introduction—Préface de l'Auteur.
PREMIER COURS. Du Professeur : Que le Professeur doit être catholique romain et catholique d'action.—Idée générale du beau.
DEUXIÈME COURS. Du préjugé contre les Lettres. Des raisons de ce préjugé.— Coup d'œil rapide sur la littérature du dix-neuvième siècle : Cousin.— Joutfroy.—Jules Simon.—Taine.—Les rhéteurs et leur portrait.—Les historiens : Henri Martin.—Michelet.—Guizot.—Augustin Thierry.—Thiers.
TROISIÈME COURS. Coup d'œil rapide sur la Littérature du dix-neuvième siècle. (Suite).—Les romanciers : Alexandre Dumas, — Balzac, — Eugène Sue. — Les poètes : Lamartine, — Victor Hugo, — Alfred de Musset, — Béranger. — Définition de la Littérature et du beau.
QUATRIÈME COURS. De la critique : Laharpe.—Nisard et Villemain.—Sainte-Beuve. De la critique idéale et catholique.
CINQUIÈME COURS. Corneille vengé.
SIXIÈME COURS. Corneille vengé (Suite).
SEPTIÈME COURS. De la Tragédie.—Le Cid de Guilhem de Castro.
HUITIÈME COURS. Le Cid de Corneille.— De la manière d'étudier une tragédie.— Analyse générale du Cid.—Des fautes du Cid.—Considération sur l'idéal de Corneille et de la tragédie.
NEUVIÈME COURS. Etude des personnages de la tragédie du Cid : Léonor et les confidentes, don Arias, don Sanche, le roi, le comte, don Diègue.
DIXIÈME COURS. Analyse des personnages du Cid (Suite). Don Rodrigue.
ONZIÈME COURS. Analyse des personnages du Cid (Suite). Chimène.
DOUZIÈME COURS. *Nicomède*.

DEUXIÈME VOLUME.

TREIZIÈME COURS. *Rodogune* (1646).—Etude des personnages.
QUATORZIÈME COURS. *Horace* (1639).
QUINZIÈME COURS. Analyse des personnages de la tragédie d'*Horace* : Julie et Valère, Sabine, Horace.
SEIZIÈME COURS. Analyse des personnages de la tragédie d'*Horace* : Curiaque, le vieil Horace, le roi Tulle.
DIX-SEPTIÈME COURS. *Don Sanche d'Aragon* (*Comédie héroïque*, 1651).—Etude des personnages.
DIX-HUITIÈME COURS. *Le menteur* (1642).— Etude des personnages.
DIX-NEUVIÈME COURS. *Pompée* (1641).—Etude des personnages.
VINGTIÈME COURS. *Polyeucte* (1640).
VINGT-UNIÈME COURS. Mort de Pie IX.
VINGT-DEUXIÈME COURS. *Polyeucte*.— Etude des personnages : Stratonice, Félix, Sévère.
VINGT-TROISIÈME COURS. *Polyeucte*.—Etude des personnages : Pauline.
VINGT-QUATRIÈME COURS. *Polyeucte*.— Etude des personnages : Néarque et Polyeucte.
VINGT-CINQUIÈME COURS. *Cinna* (1639). — Etude des personnages.
VINGT-SIXIÈME COURS. *L'imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers par Corneille.

VENANT DE PARAÎTRE :

LE

CANADA ECCLESIASTIQUE

ALMANACH-ANNUAIRE DU CLERGE CANADIEN

PUBLIÉ PAR

CADIEUX & DEROME

POUR L'AN DE GRACE

1887

PREMIÈRE ANNÉE

Un joli volume in-12 de 188 pages et 3 portraits.....Prix franco : 25 cents

N.B.—Le *Canada Ecclesiastique* est aussi en vente à Québec :

CHEZ { MM. CHAPERON & DROLET, libraires, (Haute-Ville).
 M. J. A. LANGLAIS, libraires, (Saint-Roch).

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

LOUIS DE GRENADE

Traduites intégralement pour la première fois en français,

PAR

MM. BAREILLE, T. DUVAL, A. CRAMPON, J. BOUCHER ET C. BERTON.

22 VOL. IN-8° DE 600 PAGES..... PRIX : \$35.00

Le tome XXIII renferme les tables générales des matières.

“Ayez, je vous prie, écrit saint François de Sales, ayez Grenade tout entier, et que ce soit votre second bréviaire. Le cardinal Borromée n'avait pas d'autre théologie pour prêcher que celle-là, et néanmoins il prêchait très bien.” Saint Charles Borromée puisait, en effet, dans le P. de Grenade toutes les instructions qu'il faisait à son peuple.

Traduits dans neuf langues, les sermons du pieux religieux lui ont valu le titre de Bossuet espagnol. Ces œuvres oratoires offrent une mine féconde d'éloquence, de science et d'instructions religieuses. On trouve là trois Avents, trois Carêmes, quatre Passions, quatre sermons pour chacune des grandes fêtes de l'année; les Dominicaines pour toute l'année également en triple; tous les mystères sans exception, une station complète pour l'octave du Saint-Sacrement; des panégyriques pour les fêtes de la sainte Vierge, pour le commun des Martyrs, des Vierges, des Confesseurs et des principaux Saints.

Le nom de l'auteur nous dispense de dire que ces sermons sont pleins d'onction et de piété. L'Écriture sainte s'y trouve constamment fondue avec un art d'autant plus admirable qu'il ne s'y fait pas sentir. Les plus beaux passages des Pères, et parfois les plus heureuses réminiscences des auteurs profanes, donnent à ces discours cette grâce et cette énergie que la vraie science peut seule communiquer aux inspirations même du génie. Des traits historiques habilement choisis, sagement ménagés, y délassent les âmes sans jamais les détourner de l'objet qui doit les captiver. —Après un exemple aussi court, le P. de Grenade commence par expliquer l'Évangile. Cette première partie est la meilleure homélie que puissent consulter les prêtres de paroisse. Il reprend alors le texte qu'il a posé, et le discours devient par son ampleur et sa solidité, un modèle qu'on serait heureux de voir imiter. Le P. de Grenade est toujours admirablement simple dans ses raisonnements, clair et vigoureux dans son langage, fécond et naturel dans ses divisions.

Nous vendons séparément les SERMONS, 9 vol. in-8 : \$15.00

CONTRE LE MAL D'OREILLE.

Versez 5 gouttes de chloroforme sur un peu de coton, que vous introduirez dans le fourneau d'une pipe d'argile. Allumez ce coton et soufflez la fumée, par le tuyau, dans l'oreille souffrante.

L'Algérie comptait, en 1876, 320,000 Européens, dont 155,700 Français, 92,000 Espagnols, 25,800 Italiens, 14,200 Maltais, 5,700 Allemands; avec l'accroissement actuel de la population, on calcule qu'à la fin de ce siècle il y aura un million d'Européens en Algérie.

C. B. LANCTOT

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIN DE MESSE

Approuvé par Sa
Grandeur Monseigneur
de Montréal.

SAYS NOIRS,

MÉRINOS

ET

SOUTANES

SUR

COMMANDE.



HUILE D'OLIVE

Pour les sanctuaires,

HUILE POUR TABLE

AUBES

PURIFICATOIRES

LAVABOS

ET

LINGERIE

POUR

EGLISE.

Importation de Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Orfèvrerie, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, etc.

Fabrication de Statues religieuses en plâtre et carton-pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.

Spécialité : DRAPEAUX, BANNIÈRES, INSIGNES, Etc.

L'ART DE CROIRE

OU

PRÉPARATION PHILOSOPHIQUE A LA FOI CHRÉTIENNE

Par AUGUSTE NICOLAS

7e ÉDITION

2 vol. in-12 de XVI-478, 452 pages..... Prix franco : \$1.75

Nous céderons quelqu'un de ces jours à l'envie que nous avons depuis longtemps de donner quelq' extrait de cet ouvrage supérieur de M. Auguste Nicolas. Que les lecteurs se préparent à lire des pages de vraie philosophie catholique.

L'ABBÉ HETSCH

PAR L'AUTEUR DES

DERNIERS JOURS DE MONSEIGNEUR DUPANLOUP

AVEC INTRODUCTION DE

MONSEIGNEUR PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1 vol. in-8 de XXIV-646 pages..... Prix franco : \$1.75

Un ecclésiastique quêtait pour les pauvres, un monsieur met une pièce d'or dans la bourse.

— “Que Dieu vous le rende!” dit le prêtre. — Ah! s'il en est ainsi, j'aime mieux que Dieu me rende davantage,” et une seconde pièce d'or vint rejoindre la première.

Votre frère a des défauts, dites-vous. S'il n'avait pas ces défauts, il en aurait d'autres; et si vous n'aviez rien à souffrir, votre charité n'aurait pas beaucoup d'exercice, ni votre conduite assez de rapport à celle de Notre-Seigneur, qui a bien voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquements, pour avoir occasion, en pratiquant la douceur et le support, de nous montrer par son exemple comme nous devons agir. Il ne faut pas autoriser ni permettre le mal par une tolérance lâche, mais les remèdes en doivent être doux et bénins, et appliqués avec grande précaution.

Un autre office de la douceur est de donner une grande affabilité, cordialité et sérénité sur le visage envers les personnes qui nous abordent, en sorte qu'on leur soit à consolation. Ne soyons pas comme des terres sèches, toujours hérissées de chardons. Il faut quelque attrait et un visage qui plaise, pour n'effaroucher personne.

(Maximes et pratiques de Saint Vincent de Paul. 1 vol. in-18..... 50 cts)

BEAUX ARTS

ATELIER DE SCULPTURE RELIGIEUSE ET HISTORIQUE

OUVRAGES DE COMMANDE SEULEMENT

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en marbre, en bois, pour intérieur.

STATUES RELIGIEUSES (originaux et reproductions) en bois, couvertes en plomb laminé, en ciment, pour intérieur.

BAS-RELIEFS sculptés en bois, pour tombeaux d'autels et retables.

SCULPTURE ARTISTIQUE pour intérieur d'églises et édifices publics.

—ET AUSSI—

FABRICATION D'AUTELS ET CHAIRES

STATUES HISTORIQUES en bronze et en marbre pour places publiques.

BUSTES (Portraits) en marbre, plastique, terre cuite.

DESSINS ET PLANS pour monuments, etc., etc.

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A

PHILIPPE HEBERT, Artiste Sculpteur,

NO. 34, RUE LABELLIE, MONTREAL